

3413

AFDS

Agence du Fonds de Développement Social

**SYSTEME D' INFORMATION
DE SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE**

**Rapport de diagnostic
phase 1**

El Hadji Mar GUEYE

Février 2003

LISTE DES ABBREVIATION ET SIGLES

AFDS :	Association pour le ^{Agence du} Fonds de Développement Social
AGR :	Activité Génératrice de Revenus
ARFS :	Antenne Régionale du Fonds de Développement Social
BAD :	Banque Africaine de développement
CS/MDS :	Cellule de suivi du MDS
CS/MEF :	Cellule de suivi du MEF
CTE :	Comité technique d'évaluation (AFDS)
DMP :	Demande de micro projet (AFDS)
DPS :	Direction de la Prévision et de la Statistique
DSP :	Demande de sous projet (AFDS)
DSRP :	Document de stratégie de la réduction de la pauvreté
EBC :	Enquête budget consommation
EDMC :	Enquêtes sur les dépenses des ménages de la capitale
EDS :	Enquêtes démographiques et de santé
EPP :	Enquête ^{évaluation} participative sur ^{de} la pauvreté
ESP :	Enquête sur la pauvreté
FDS :	Fonds de Développement Social
IHPC :	Indice harmonisé des prix à la consommation
MDS :	Ministère du Développement Social
MEF :	Ministère de l'Economie et des Finances
MICS :	Multiple indicators cluster surveil
MP :	Micro-projet
OCB :	Organisations Communautaires de Base
OAGR :	Opérateurs d'appui aux activités génératrices de revenus
PADMIR :	Programme d'appui à la décentralisation en milieu rural
PELCP :	Programme Elargi de lutte contre la pauvreté

PLCP : Programme de lutte contre la Pauvreté
PLP : Programme de Lutte contre la Pauvreté
PDEF : Programme décennal de l'Education et de la Formation
PDIS : Programme de Développement Intégré de la Santé
PNIR : Programme National d'infrastructures rurales
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PTIP : Programme triennal des investissements publics
RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat
SFD : ~~Systèmes~~/Structures Financier(e)s Décentralisé(e)s
SYSCOA : Système comptable ouest africain

I. PREAMBULE

les conditions de vie

~~La vie~~ des populations n'a cessé de s'aggraver avec la crise économique persistante des années 90, en particulier dans les zones rurales.

La dévaluation du franc CFA en janvier 1994, la croissance soutenue qui s'en est suivie de l'économie sénégalaise, et les performances économiques enregistrées, n'ont pas pour autant contribué à améliorer de manière significative les conditions de vie des populations, et à réduire substantiellement la pauvreté.

Face à l'ampleur de cette situation, les pouvoirs publics ont mené divers programmes dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des infrastructures de base, en direction des populations défavorisées.

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), initié en décembre 1997 suite à une large concertation, et dont la dernière version a été validée en août 2002, constitue le cadre de référence de toutes les interventions de tous les acteurs, et sert actuellement de base à l'élaboration des plans sectoriels de développement et des programmes d'investissement. Son objectif principal est de réduire de moitié, la pauvreté des ménages à l'horizon 2015.

Les objectifs de ce Plan National de Lutte contre la Pauvreté sont :

- d'accroître les revenus des populations par une politique volontariste de promotion de la micro entreprise et d'activités génératrices de revenus ;
- d'améliorer la couverture des besoins essentiels des populations, par la mise en œuvre de politiques de programmes favorisant l'accès aux services sociaux, aux équipements et infrastructures de base, notamment la santé, l'éducation, l'eau potable, etc. ;
- d'améliorer le suivi des conditions de vie des ménages et de renforcer les capacités des acteurs à la base, par la mise en œuvre d'actions d'appui institutionnel dans les domaines de l'auto organisation, de la formation et de l'information.

L'environnement de cette politique est caractérisé par :

- 10^e plan
- NEPAD

- l'existence d'un document de politique économique globale, récemment adopté par les autorités et relatif à la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), constituant le cadre de référence pour toutes les interventions en la matière. Le comité technique ad-hoc pour sa mise en œuvre est présidé par la Cellule de suivi du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- divers programmes de lutte, autonomes, opérant pour la plupart en parallèle et sur des zones géographiques distinctes, dont les principaux sont :
 - FDS (financé par la Banque mondiale et exécuté par l'AFDS)
 - PLCP (financé par la BAD)
 - PELCP (financé par le PNUD)
 - Un ensemble de programmes sectoriels tels que le PDIS, le PNIR, PDEF, PNR, etc;
PNR
- plusieurs opérateurs, servant de relais entre les structures de gestion opérationnelle et les communautés de base, et évoluant dans différents domaines de prestation (formation, encadrement, animation, financement de micro-projets etc.)
- une masse importante d'informations peu harmonisées, collectées à la base, échangées et disséminées dans des environnements et systèmes hétérogènes
- un système de suivi et coordination en cours, non encore complètement formalisé et mis en route, assuré par le Ministère de Développement social par l'intermédiaire de la Cellule de suivi *et de coordi-
nation de mise en œuvre*
*des projets de lutte contre la
pauvreté*
naï de PLP du 10^e
- l'absence d'outils appropriés de mesure de l'impact de ces politiques et programmes sur le niveau de la pauvreté au Sénégal, malgré la complémentarité et la nécessaire coopération des différents acteurs. A cet effet, la récente adoption du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a pour principal objectif de combler ce déficit, avec le suivi d'un ensemble d'indicateurs mesurables au niveau national. Ce volet est piloté par la Cellule de suivi du Ministère de l'Economie et des Finances, *œuvre de / pilotage*

- un projet en gestation, pour la mise en place d'un observatoire sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages, dont l'objectif est de faciliter la production d'indicateurs sociaux permettant d'éclairer les autorités dans leur prise de décision, est aussi une réponse appropriée à ce problème, ~~mais il n'a pas encore démarré.~~ Il couvre cependant, l'ensemble des organisations tels que les ministères, les collectivités locales, les ONG et structures d'enquête.

les études de faisabilité sont en cours

II. CONTEXTE ET CADRE DE LA PRESENTE ETUDE

Le contexte des programmes et projets de lutte contre la pauvreté, est caractérisé principalement par une dispersion de l'information, rendant ainsi difficile, le pilotage et la prise de décision pour les autorités.

Pour répondre ainsi à ce besoin de mise à disposition, d'informations pertinentes et à temps, de ces projets et programmes nationaux de lutte contre la pauvreté, l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS), ~~ont~~ ^a décidé d'implémenter, sous sa responsabilité, un système d'information harmonisé avec :

- la prise en charge dans cette première phase des besoins informationnels identifiés des principales entités que sont :

- ↗ la Cellule de Suivi et de Coordination du MDS,
- ↗ la Cellule de Suivi du MEF,
- ↗ la Direction de la Prévision et de la Statistique
- ↗ l'AFDS,

sachant que les besoins qui seront identifiés, devraient être relativement similaires à ceux des autres projets à prendre en compte dans les phases ultérieures ;

- l'objectif d'intégrer à terme, l'ensemble des acteurs dans une base de données homogène, cohérente et capable de produire des indicateurs de mesure de l'impact de ces projets et programmes sur le niveau de la pauvreté (dont l'objectif fixé est de le ~~réduction~~ ^{réduire} de 50% en 2015).

Au niveau institutionnel, les entités cadres de cette première phase du système d'information harmonisé sont présentées ci-après.

II.1 La Cellule de Suivi du Ministère du Développement Social :

La ~~Cellule~~ ^{Cellule} de ~~suivi~~ ^{suivi} du MDSSN (CS/MDS) est l'organe de suivi et de coordination des projets de lutte contre la pauvreté du ~~ministère~~ ^{Ministère} du ~~Développement Social~~ ^{Développement Social}.

Elle a pour rôle de :

- superviser pour le compte du ministère, les projets mis en œuvre dans le cadre du programme national de lutte contre la pauvreté ;
- coordonner pour le compte du ministère, les missions de suivi et/ou de supervision des partenaires au développement ;
- s'assurer de la synergie de toutes les actions des intervenants, et proposer le cas échéant des mesures correctrices ;
- élaborer et tenir à jour une cartographie de la pauvreté et des interventions dans ce domaine ;
- élaborer pour le compte du MDS des politiques et stratégies pertinentes de réduction de la pauvreté ;
- capitaliser les réussites afin de les faire utiliser dans d'autres interventions ;
- procéder annuellement au bilan des projets et programmes de lutte contre la pauvreté ;
- participer aux comités de pilotage ou assemblées générales des différents projets intervenant dans la lutte contre la pauvreté ;
- conduire la réalisation d'études et d'évaluations de l'impact des projets de lutte contre la pauvreté. ;

Les compétences précitées de cette cellule de suivi du MDS sont consacrées par l'arrêté No 000202 du 14 janvier 2002.

Notre en II.1



II.2 La Cellule de Suivi du Ministère de l'Économie et des Finances

La Cellule de suivi du programme de lutte contre la pauvreté du ministère de l'Économie et des Finances (CS/MEF), rattachée au cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, a pour mission d'appuyer la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Elle est chargée de :

- participer aux travaux d'élaboration et de mise à jour de cette stratégie ;
- veiller au respect des orientations du cadre stratégique de réduction de la pauvreté et s'assurer de la pertinence et de la cohérence des programmes sectoriels ou des initiatives des divers acteurs ;
- concevoir et mettre en œuvre un système d'information de suivi de cette stratégie à travers la constitution d'une banque de données sur les indicateurs de mesure de la pauvreté ;
- établir une cartographie des différents intervenants et la création d'un site WEB ;
- suivre les indicateurs de performance de la stratégie de lutte contre la pauvreté
- mettre en place des outils d'aide à la décision en matière d'analyse de la pauvreté en vue du renforcement des capacités des différents acteurs impliqués dans le processus
- assurer une bonne communication entre les différents acteurs impliqués dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie ;
- contribuer à l'animation des organes des structures du mécanisme du suivi de la pauvreté ;
- produire un rapport national d'avancement sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté ;
- promouvoir des études et des recherches portant sur les questions relatives à la pauvreté et à la croissance et d'en diffuser les résultats.

La mission de cette cellule de suivi du MEF est fixée par le décret n° 2002-880 du 27 août 2002. Ses compétences et attributions ne sont pas encore consacrées par un texte de loi ; une demande a été introduite auprès des autorités.

II.3 Direction de la Prévision et de la Statistique

Sous l'autorité du Ministère de l'Economie et des Finances, la Direction de la Prévision et de la Statistique est chargée de :

- la collecte, la centralisation et la diffusion des statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale, ainsi que l'appréciation des résultats de cette politique ;
- la coordination technique de l'appareil statistique national ;
- la réalisation d'études et recherches sectorielles, macro-économiques et socio-démographiques utiles à la conduite de la politique économique et financière ;
- la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ;
- la préparation et le suivi des programmes économiques et financiers à court terme, en relation avec d'autres services du ministère de l'économie et des finances, ministères et organisations sous régionales ;
- la préparation de la note d'orientation du budget et du rapport économique et financier annexé à la loi de finances ;

Pour ses services centraux, la DPS est constituée de la Division des Etudes et des Projections Economiques, de la Division des Statistiques et de la Comptabilité Nationale et de la Division des Enquêtes Démographiques et Sociales. Elle opère avec des services régionaux de la statistique qui ont pour mission de collecter et traiter les données nécessaires pour établir les statistiques sur la situation économique et sociale de la région d'exercice.

Concernant le suivi de la pauvreté, la Division des Enquêtes Démographiques ^{et Sociales} (DEDS) joue un rôle central dans la production des données sur les indicateurs nationaux relatifs aux conditions ~~des~~ de vie des ménages en particulier et dans la production des indicateurs nationaux socio-économiques en général.

La DEDS regroupe le bureau de suivi des conditions de vie des ménages, le bureau des recensements et enquêtes démographiques et le bureau du traitement de l'information.

En sus des enquêtes légères et du recensement général de la population et de l'habitat, la DEDS est responsable de la réalisation des enquêtes lourdes telles que l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM1 en 94 et ESAM2 en cours) qui lui permettent de :

- dégager un profil de pauvreté et analyser ses déterminants ;
- connaître la distribution des dépenses annuelles selon certaines caractéristiques des ménages et les inégalités entre les différents groupes socio-économiques de la population ;
- analyser les dépenses de consommation des ménages ;
- calculer les indicateurs d'emploi, d'éducation, de santé et nutrition, de patrimoine et d'accès au logement ;
- fournir des données socio-économiques pour les comptes nationaux, l'analyse des prix et les études approfondies sur des questions ayant trait aux conditions de vie des populations et à la pauvreté.

II.4 L'Agence du fonds de développement social

Le projet Fonds de développement social est un programme mis en œuvre par le gouvernement avec l'appui de la banque mondiale, dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté. L'AFDS est l'agence d'exécution du projet, il doit être exécuté en 3 phases durant la période 2001-2011.

La première phase, en cours, d'une durée de 3 ans consistera essentiellement à mettre en place et rendre opérationnelles les structures du projet, à sensibiliser les bénéficiaires sur le projet et mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage.

Durant cette première phase en cours, le projet couvre, ~~au niveau rural~~, 4 régions que sont Kaolack, Fatick, Kolda et Louga, et ~~au~~ ^{Dakar,}

Refor
muler

~~ainsi que des poches de pauvreté dans les autres régions~~
~~niveau urbain, les communes de Linguère, Foundiougne, Kounghoul,~~
~~Vélingara et Dakar.~~

Le projet a mis en œuvre quatre (4) composantes :

Composante 1 : Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base

L'objectif de cette composante est d'améliorer l'accès des communautés dans les zones rurales et urbaines les plus pauvres aux services sociaux de base. Cette composante comporte deux (2) sous composantes :

Sous composante 1.1 : Accès aux services sociaux de base

Cette sous composante va faciliter l'accès et l'utilisation des services sociaux de base des communautés ciblées dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique, de l'information et la communication, de l'accès aux marchés etc., par :

- le financement de micro projets de développement, grâce à des subventions consenties aux Organisations Communautaires de Base (OCB) ;
- le renforcement des capacités des bénéficiaires dans l'identification, la priorisation de leurs besoins et la réalisation de ces micro-projets.

La part en infrastructures de ces micro-projets ne devra pas dépasser 20% du coût total du micro-projet.

Sous composante 1.2 : Infrastructures et équipements de base

Cette sous composante va financer grâce à des subventions, des Micro-projets prioritaires d'Infrastructures et d'équipements de base soumis par les OCB.

Ces infrastructures et équipements doivent être cohérents avec les programmes locaux et nationaux en cours et en parfaite synergie avec les interventions des autres acteurs du développement local.

Composante 2 : Accès aux services de Micro finance

Grâce aux liens qui seront établis avec les structures de Micro finance, cette composante va faciliter :

- l'accès des services de micro finance aux individus et groupes les plus vulnérables pour le financement des activités génératrices de revenus ;
- le financement d'activités génératrices de revenus ;
- la création ou le renforcement de mutuelles, de groupements et de caisses villageoises d'épargne et de crédit ;
- le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion des intermédiaires de micro finance.

Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB

Cette composante va améliorer les capacités des OCB, des groupes de femmes et de jeunes vivant dans les zones pauvres du Sénégal, dans leurs activités de planification, de conception et d'exécution de leurs activités, la gestion de leurs organisations et de leurs micro-projets ainsi que la maintenance des infrastructures mises à leur disposition.

Composante 4 : Suivi ~~et analyse des conditions de vie des ménages~~

^{sous -} Cette composante va améliorer la capacité de gestion et de suivi de la ^{de la pauvreté} pauvreté, aussi bien en référence à ce projet en cours que par rapport aux efforts d'allégement de la pauvreté en général. Elle sera mise en œuvre par l'Unité de Suivi Opérationnel du MDS, la Direction de la Prévision et de la Statistique et la Direction Générale de l'AFDS.

^{Elle CSPLP / MEF} Elle comprend deux sous composantes :

Sous composante 4.1 : Suivi de la pauvreté

^{et analyse des conditions de vie des ménages} Cette sous composante finance la création d'un système permanent de collecte et d'analyse de données sur la pauvreté et assure le suivi des performances dans la réduction de la

III. CHAMP DE L'ETUDE - APPROCHE METHODOLOGIQUE

III.1 Objectifs du présent projet

Conformément aux termes de références, il s'agit de mettre en œuvre un ensemble structuré et intégré de données, émanant des différentes entités opérant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, et capable d'implémenter les fonctions de collecte, de production, de stockage, de traitement et de diffusion des catégories d'informations suivantes :

- les indicateurs portant sur des grands comptes nationaux, les indicateurs sectoriels, socio-économiques sur les conditions de vie des populations, les indicateurs d'exécution des différents projets de lutte contre la pauvreté; *d'après les entités*
et d'impact
- les informations sur les micro-projets exécutés spécifiquement par les organismes de lutte contre la pauvreté dans les communautés de grande pauvreté ou par les ministères techniques dans le cadre de programmes sectoriels et ayant une incidence dans la lutte contre la pauvreté *particulièrement touchées*
- les informations sur les activités de concertation et de coordination nationale engagées par les institutions cadres de la lutte contre la pauvreté notamment le CS/MDS et la CS/MEF;
- les informations sur les activités engagées à la base par les structures opérationnelles auprès des communautés affectées par la pauvreté;
- les données sur les communautés visées par le programme national, en particulier pour chaque communauté faisant l'objet d'un micro projet planifié en cours d'exécution, des données devront être produites concernant l'état de ses infrastructures et ses services sociaux, ainsi que les conditions socio-économiques qui y prévalent ante et poste intervention
- Les informations sur les entités impliquées dans la lutte contre la pauvreté, permettant ainsi de disposer d'un

répertoire national des acteurs, avec pour chaque acteur des informations complémentaires sur son domaine d'intervention, ses réalisations et ses références

- Les publications spécialisées, rapports, études, enquêtes et toute documentation en général pertinente et mise à disposition par les entités responsables du système d'information pour fin de diffusion de connaissances et vulgarisation d'expériences en matière de lutte contre la pauvreté.

Dans ce contexte, le système d'information couvre un cadre très large, et le présent projet, ne constitue qu'une première étape de ce grand ensemble d'automatisation. En effet, il devra couvrir à terme, l'ensemble des processus opérationnels de ~~ces~~ projets de lutte dans les différentes régions du pays, mais aussi, tous les programmes sectoriels ~~mis en œuvre par des structures ministérielles~~ telles que la ~~Santé~~, l'hydraulique, l'énergie et l'éducation, pour ne citer que ceux là.

Voire

III.2 Les différentes composantes

La mise en œuvre d'un tel système d'information harmonisé, tel que défini dans les termes de références de la présente étude, appelle la définition et la mise en place des composantes suivantes :

1. une architecture de réseaux décentralisés interconnectés, permettant la mise en relation des différents acteurs potentiels du projet, et facilitant des échanges sécurisés et un partage des ressources informationnelles, collectées et traitées de part et d'autre. Cette architecture devra être interfacée avec les systèmes de gestion internes des différentes entités ;
2. un système de gestion de bases de données distribuées et consolidées, homogène et cohérent, avec des vues spécifiques conformes aux besoins de chaque entité. Cette base de données comportera des informations fiables sur les indicateurs d'appréciation de la progression du programme ~~national~~ de lutte, sur les différents indicateurs nationaux ayant un impact significatif sur le niveau de la

contre la pauvreté

pauvreté, sur la progression opérationnelle des différents projets mais aussi des acteurs qui interviennent dans la lutte contre la pauvreté ;

3. des outils logiciels jouant le rôle d'interface entre la base de données et les utilisateurs potentiels, et permettant de créer, manipuler, d'interroger, d'extraire et de traiter les données afin de produire les informations de gestion et de prise de décision souhaitées ;
4. une organisation judicieuse des relations entre les différentes entités, des procédures de travail coopératif transparentes et efficaces.

La définition et la mise en œuvre de ces quatre composantes, obéit à une démarche cohérente et précise, dont les objectifs des différentes étapes ont été déclinés dans les termes de référence, objet de cette présente étude.

III.3 Les étapes de la démarche

Notre démarche pour l'étude détaillée du futur système d'information se décompose en quatre grandes phases, conformément aux termes de références :

III.3.1 Phase 1 : Audit et analyse des besoins :

☒ Objectif :

Description de l'existant, identification des besoins informationnels du système de suivi et choix des circuits d'alimentation de la base.

☒ Démarche :

- Diagnostic ~~et~~ organisationnel et de fonctionnement des entités
- Identification ~~des ressources~~ et établissement ~~à partir~~ des besoins informationnels consolidés des entités,

- Etablissement des caractéristiques des environnements informatiques
- Conduire ^{te} une séance de concertation entre les entités pour définir les choix de remontée des informations

III.3.2 Phase 2 : Définition des orientations techniques :

☒ Objectif :

Proposer, au vu des choix qui ont été opérés dans la phase 1, une architecture techniques pour la mise en œuvre du futur système d'information, élaborer les protocoles d'échanges.

☒ Démarche :

- Définition de l'architecture générale technique du système d'information et des différents réseaux, prenant en charge les besoins identifiés et validés de la première phase
- Identification des postes de travail, équipements actifs de réseaux et protocoles d'échanges en précisant les critères de qualité de chaque donnée.

III.3.3. Phase 3 : Conception du futur système :

☒ Objectif :

Conception du futur système en conformité avec les orientations retenues

☒ Démarche :

- Conception des bases de données des différents sous systèmes :
 - Elaboration et validation du dictionnaire
 - Description des flux d'information
 - Elaboration des Modèles Conceptuels de Données
 - Elaboration des Modèles Logiques de Données

- Elaboration des Modèles Physiques de Données
- Conception des traitements des sous systèmes
 - Elaboration des Modèles Conceptuels de Traitements
 - Elaboration des Modèles Organisationnels de Traitements
 - Description de l'interface homme machine (outils logiciels d'exploration des données)

III.3.4. Phase 4 : Elaboration des dossiers d'appels d'offres :

☒ Objectif :

- Produire les dossiers d'appels d'offres concernant les services et les équipements
- Elaborer le rapport final

☒ Démarche :

- Etablir les cahiers de charges des composantes matérielles, logicielles et de réseaux
- Définir le cadre contractuel des différents prestataires, en étroite liaison avec le spécialiste principal en passation de marchés du projet
- Définir l'ensemble des résultats attendus de l'étude

IV. ANALYSE DE L'EXISTANT AU NIVEAU DES ENTITES

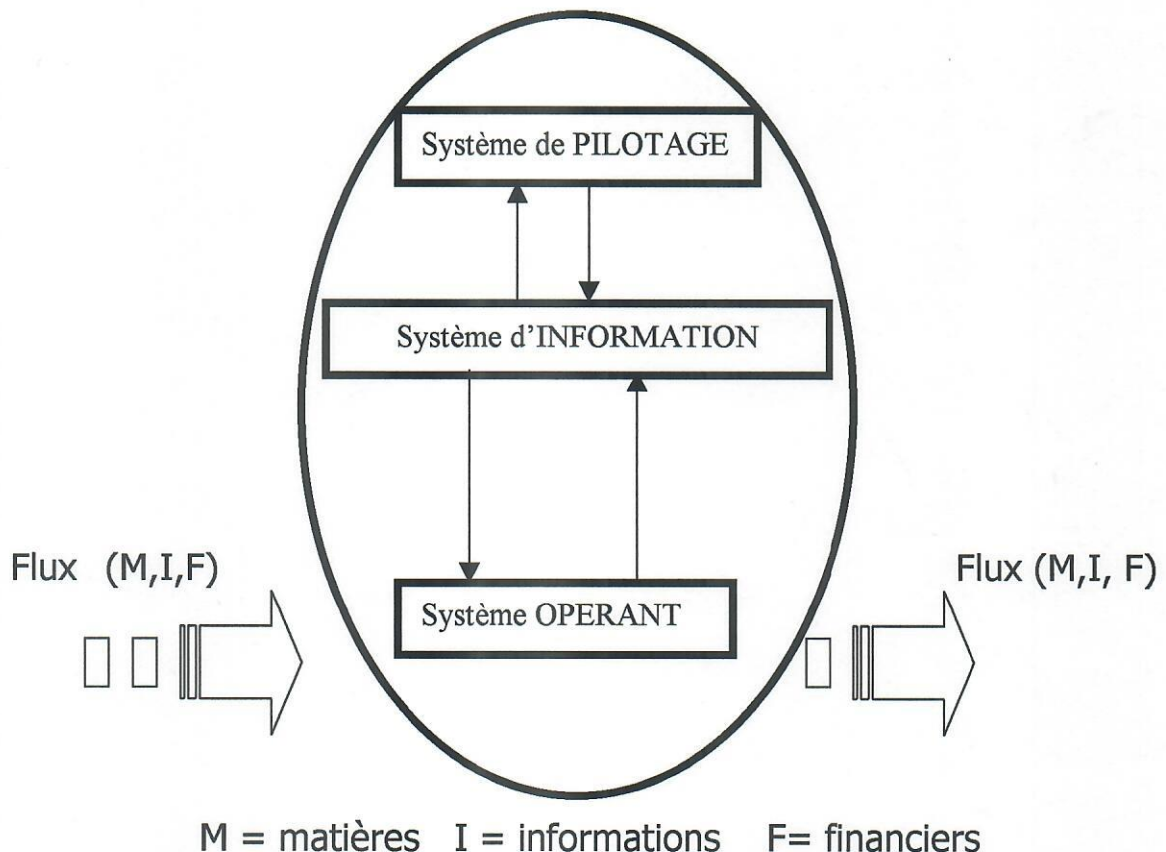
IV.1 Concepts et définitions

Quelques concepts :

Le fonctionnement d'une organisation s'opère selon un ensemble d'informations et de règles de comportement formelles et informelles.

La perception et la représentation des informations nécessaires ainsi que les règles de leur utilisation par les acteurs déterminent son SYSTEME D'INFORMATION.

A partir de ce constat, on peut en effet, assimiler le système de lutte contre la pauvreté à une organisation à trois niveaux :



Le système opérant est composé de l'ensemble des acteurs opérationnels. Il réalise les activités de l'organisation, en utilisant les règles de comportement et les données présentes dans le système d'information. Il véhicule les flux de matières, financiers et d'informations. C'est ce système opérant qui enrichit le système

d'information en lui apportant de nouvelles informations générées par les activités.

Le système de pilotage est composé de l'ensemble des acteurs du niveau stratégique qui fixent et adaptent les objectifs et la stratégie de l'organisation, utilisant les données présentes dans le système d'information, qu'il enrichit aussi par des informations de pilotage ou de l'environnement de l'organisation.

Enfin, le système d'information doit assurer un relais et une bonne coordination entre ces niveaux opérationnels et stratégiques. Un tel rôle nécessite donc qu'il soit intégré dans ce projet les différents acteurs de chaque niveau, et c'est le but final du système d'information de lutte contre la pauvreté.

En général, la construction d'un système d'information se fait en utilisant plusieurs approches méthodologiques distinctes et complémentaires. Pour notre cas, compte tenu des exigences qui ont été fixées dans les termes de référence, il le sera suivant la méthodologie MERISE, qui permet une représentation systémique du fonctionnement de l'organisation, grâce à une approche ouverte basée sur une vision globale, ainsi qu'une gamme d'outils de modélisation des flux d'informations, des intervenants (acteurs), des procédures et règles de gestion.

Définitions :

- ⊗ ~~Le~~ **système d'information** est un ensemble de moyens matériels, logiciels et humains mis en oeuvre pour collecter, traiter et communiquer l'information utile au système de gestion (ou pilotage) dans les conditions satisfaisantes de délais, de lieu, de fiabilité et de coûts.
- ⊗ **Banque de données :** C'est un ensemble d'informations directement exploitables recouvrant un domaine particulier des connaissances.
- ⊗ **Base de données :** C'est un ensemble d'informations exhaustives et non redondantes, nécessaires à une série d'applications automatisées et connues par un système logiciel qui en assure la gestion.

IV.2 L'architecture générale du système d'information et les principaux flux d'échanges

La maîtrise des flux informationnels et l'identification des différents acteurs et de leurs rôles respectifs, est la base de définition et de représentation de tout système d'information.

Le système d'information de lutte contre la pauvreté est caractérisé par les acteurs suivants :

- **Les structures de gestion opérationnelle (SGO) :**

Ceux sont les structures opérationnelles des projets de lutte contre la pauvreté, mises en place en partenariat avec les bailleurs de fonds, et intervenant dans des communautés de grande pauvreté pour y réaliser des activités de développement des infrastructures locales, de renforcement des capacités des populations locales, d'amélioration de l'accès aux services sociaux et de développement d'activités génératrices de revenus.

On peut citer parmi eux les principaux tels que l'AFDS, le PLCP et le PELCP, mais aussi d'autres intervenants tels que le PNIR, le PADMIR et un nombre important d'ONG.

Ces structures exercent leurs activités autour des principales composantes suivantes :

telle que

1°) développement de services sociaux de base

Elle couvre l'ensemble des activités relatives à la couverture des besoins essentiels des populations en matière d'accès aux services sociaux de base,

2°) Financement d'infrastructures et d'équipements

Realiser
Mise en œuvre d'infrastructures et équipements de base, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'énergie, de l'eau etc.

~~3°) Financement de micro-projets~~

Il couvre les activités visant à accroître les revenus des populations, par la promotion de la micro-entreprise et par la création d'activités génératrices de revenu

4°) Développement d'activités génératrices de revenus

A refaire

C'est le sous système au contrôle et à l'évaluation des sous-systèmes 1 et 2, en vue des corrections et réaménagements pour atteindre les objectifs du programme national de lutte contre la pauvreté. Il couvre les activités relatives aux enquêtes, à la collecte d'informations de mesure et d'indicateurs de suivi des activités sur le terrain.

5°) Renforcement des capacités des communautés de base

Il vise la formation, l'appui, l'accompagnement des communautés de base dans leurs activités de conception, de planification et d'exécution de leurs projets de même que la gestion de leurs organisations respectives et la maintenance des infrastructures et équipements mis à leur disposition.

• Les communautés de base (CB):

Ceux sont les principaux bénéficiaires des projets et programmes de lutte, elles sont localisées en grande partie dans des zones rurales mais aussi dans les villes.

• Les opérateurs :

Ceux sont des organes ^{inter}intermédiaires spécialisés dans différents domaines d'intervention (financement, gestion, encadrement, renforcement de capacité, accompagnement etc.), et servant de relais entre les structures de gestion opérationnelles et les communautés de base bénéficiaires des programmes de développement. Ils mènent physiquement des interventions des

structures de gestion de projets et ont aussi pour rôle d'appuyer les organisations communautaires de base agissant elles-mêmes comme représentants des communautés. Dans le même cadre, les antennes régionales des structures de gestion des projets agissent quant à elles comme relais entre les directions et les acteurs à la base

- **Un organe de supervision et de coordination (CS/MDS):**

La Cellule de suivi des projets de lutte contre la pauvreté, est chargée entre autres, de superviser pour le compte du Ministère de développement social, les projets mis en œuvre dans le cadre du programme national de lutte contre la pauvreté, et de coordonner les missions de suivi des différents partenaires au développement.

Elle a en charge l'élaboration d'une cartographie de la pauvreté et des intervenants dans ce domaine.

- **Un organe de définition de la politique en matière de lutte contre la pauvreté (CS/MEF) :**

La cellule de suivi du Ministère de l'économie et des Finances est l'organe chargé entre autre du suivi du DSRP. A ce titre il a pour principal objectif de maîtriser l'impact des différents politiques et programmes de lutte par un suivi des indicateurs ~~déjà~~ retenus ~~par les autorités.~~ *dans le cadre du DSRP*

En effet, la pauvreté étant caractérisée par ses multiples ~~à~~ dimensions, un choix a été déjà opéré sur la batterie d'indicateurs à suivre dans le cadre du DSRP.

- **La structure nationale des statistiques (DPS) :**

C'est l'organe gouvernemental chargé de la coordination de l'ensemble des activités statistiques de l'administration, en vue de permettre à celle-ci d'opérer des choix de politique économique financier et sociale.

C'est le principal pourvoyeur de données statistiques, à ce titre elle joue un rôle essentiel dans le cadre du système d'information à

mettre en place. En effet, pour formuler une stratégie de lutte contre la pauvreté et suivre l'impact des différentes mesures sur les populations, il y'a lieu de disposer de données réelles et périodiquement rafraîchies sur la conditions de vie des ménages et des groupes vulnérables entre autres. La DPS qui est l'organe nationales chargée de collecter, de centraliser et de diffuser les statistiques nécessaires à l'élaboration de cette politique économique et sociale, joue un rôle central dans l'alimentation du futur système d'information.

La représentation de l'architecture du système d'information ci-après met en exergue les différents acteurs et leur liens d'échanges principaux.

Elle témoigne du choix judicieux des différentes entités à impliquer dans cette première phase, sachant qu'elle doit être ouverte pour s'étendre aux autres entités dans les phases ultérieures de son extension.

Le schéma 1 suivant est une vue globale du SI, avec représentés tous les processus de production de l'information autour des différents acteurs.

Schéma 1 : Représentation de l'architecture générale du système d'information de lutte contre la pauvreté

IV.3 Ressources informationnelles et environnement informatique des entités

A ce niveau, l'état des ressources informationnelles des différentes entités, qui va constituer la base de l'exercice d'arbitrage pour le choix des circuits de remontée de l'information et d'alimentation de la base centrale, sera mis en exergue en mettant l'accent sur les données générées localement dans chaque entité.

Quant aux environnements informatiques, ils ne feront l'objet que d'un descriptif dans cette phase, en attendant que les prérogatives de chaque entité soit déterminées par le comité de pilotage à l'issue de l'exercice de concertation.

IV.3.1 l'entité DPS

L'une des principales sources de données d'analyse de la pauvreté est sans doute la DPS, à travers :

- les enquêtes courantes et ponctuelles opérées au niveau national, régional et local, dont les cibles peuvent être des individus, ménages, communautés de base, localités, entreprises organisées et secteur informel,
- tout un système de collecte de données depuis les structures administratives telles que l'éducation, la santé, l'emploi, l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc. En effet, certaines structures ministérielles incorporent des unités statistiques qui sont chargées à partir de documents administratifs ou par des sondages, de collecter des données de confectionner et de diffuser des données statistiques sectorielles.

La DPS est ainsi impliquée en amont, en aval, comme pendant le suivi des projets et programmes de lutte contre la pauvreté :

- ☒ En amont, elle participe à la détermination des zones de pauvreté et à l'établissement d'une situation de référence, base de mesure de l'impact des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté, sur les populations cibles, en témoigne son implication dans la mise en œuvre du DSRP. Elle participe

activement à la mise en place d'instruments de mesure de la pauvreté.

- ☒ En aval comme au cours de l'exécution des projets et programmes, elle permet la production et la diffusion de données statistiques et d'indicateurs facilitant la mesure de leur impact sur le niveau de la pauvreté des populations cibles, en particulier des ménages.

Au niveau organisationnel, la DPS est structurée comme indiqué dans le paragraphe II.3. Elle est ainsi dotée de moyens organisationnels opérationnels avec une distribution claire et précise des rôles de leurs différents divisions, services et bureaux.

On peut cependant relever au niveau du fonctionnement de ses services quelques insuffisances liées principalement aux moyens de communications (téléphone, fax), qui entravent considérablement la la productivité des personnels, malgré leurs volontés affichées.

IV.3.1.1 les sources de données : Enquêtes et statistiques administratives

Les enquêtes courantes et ponctuelles ont permis de disposer d'une série de banques de données et de produire une batterie d'indicateurs d'analyse relatifs à différents secteurs d'activité, les principales sont :

- le RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat)
- L'ESAM (enquête sénégalaise auprès des ménages)
- L'ESP (enquête sur la pauvreté)
- L'EPPS (enquête qualitative sur la perception de la pauvreté)
- L'EDS (enquête démographique et de santé) (86-92-97)
- L'enquête auprès des entreprises et du secteur informel
- L'EMUS (enquête sur les migrations et l'urbanisation au Sénégal) 92-93

- L'ESEC (enquête sur l'emploi, le sous emploi et le chômage) ⁹¹
- L'enquête état civil (2001)
- L'enquête MICS II (Multiple indicators cluster survey) ⁹⁶⁻²⁰⁰⁰
- L'enquête sur le travail des enfants
- QUID (Questionnaire unifié des indicateurs de développement) ²⁰⁰¹
- L'enquête 123 sur les migrations ^{l'emploi, le secteur informel & la consommation des ménages (en cours)}
- L'enquête ESI ^{5 (enquête sur les indicateurs de santé) 99}
- L'enquête EBC (Budget consommation)
- Le relevés journalier des prix à la consommation

IV.3.1.2 les bases de données constituées

Elles sont implantées les unes sur le serveur central de la DPS, les autres sur des postes de travail individuels. Certains sont de véritables base de données c'est à dire gérées par une plate forme logicielle de type SGBD, les autres par contre sont enregistrées dans des classeurs EXCEL et ne disposent donc pas de langage de définition de données ni de navigation.

L'appellation « base de données » utilisée çà et là, n'est donc pas toujours appropriée. Néanmoins, nous en livrons ci-après les principales de même que leur contenus en terme d'indicateurs :

- La **LDB (Live Data Base)** a pour mission de centraliser l'ensemble des indicateurs macro-économiques et démographiques de la DPS. Elle est installée sur le serveur central de la DPS et comporte aujourd'hui près de 10.000 indicateurs macro-économique et démographiques de type temporel, devant être réévaluées périodiquement (mensuel, trimestriel ou annuel).

Les indicateurs concernent plusieurs thèmes à savoir :

- ➔ Pauvreté
- ➔ Commerce extérieur
- ➔ Finances publiques
- ➔ Situation monétaire
- ➔ Comptes de production
- ➔ Comptes nationaux révisés
- ➔ Education
- ➔ IHPC (Indice Harmonisé des Prix à la Consommation)
- ➔ Production industrielle
- ➔ Santé
- ➔ Population
- ➔ Cadrage macro
- ➔ Balance des paiements
- ➔ Postes et télécommunications
- ➔ Agriculture
- ➔ Elevage
- ➔ Pêche
- ➔ CUCI (Centre Unique de Collecte d'Information)
- ➔ Environnement international
- ➔ Habitat
- ➔ Transport
- ➔ Tableau de bord de l'économie sénégalaise
- ➔ Tourisme
- ➔ IPI (Indice de la production industrielles)

Le système de diffusion est pour le moment interne à la DPS sur le réseau intranet, à l'aide de logiciels clients permettant de visualiser les indicateurs de la base.

Les sources sont diverses et de plusieurs natures. En effet, la plus part des indicateurs est collectée au niveau des structures administratives (santé, éducation, énergie etc.), d'autre par contre font l'objet d'un retraitement à la DPS avant d'être enregistrés dans la base, c'est le cas par exemple de plusieurs indicateurs dont les données brutes recueillies doivent être rapportées à d'autre donnée internes à la DPS.

La collecte n'obéit pas à des périodicités fixées et sa publication se fait à l'aide d'un bulletin trimestriel.

- **La BADIS (Base de données des indicateurs sociaux) et le TBSS (Tableau de bord de la situation sociale)** qui en est tirée, représentent une source importante de données relatives à la pauvreté et aux conditions de vie des ménages du Sénégal.

Cette banque de données sur les indicateurs sociaux a été mise en place par la DPS avec le MEF en 1990, dans l'objectif de mesurer l'impact des programmes d'ajustement sectoriels sur les populations et conditions de vie des ménages.

Elle est alimentée à la fois par les statistiques administratives et par des enquêtes ponctuelles auprès des populations et des ménages en particulier. Elle regroupe une batterie d'indicateurs et a l'avantage de couvrir une large période allant des années 70 à maintenant.

Les principaux thèmes couverts sont :

- la population
- le prix
- les comptes nationaux
- l'emploi et le chômage
- l'aide extérieure
- la santé
- la sécurité alimentaire
- l'éducation et l'alphabétisation
- l'habitat

Pour sa diffusion, un document agrégé intitulé Tableau de bord de la situation sociale, la dernière publication (5ème édition) couvrant la période 1996-2000, comporte un certain nombre d'indicateurs sociaux suffisamment pertinents pour permettre de suivre l'évolution des différents secteurs sociaux. En effet elle est à sa 5^{ème} édition (version 2000) et a l'avantage de comporter pour les différents indicateurs suivis, des valeurs annuelles depuis les années 70.

- **La BDGLCP (Base de données géo-référencée de lutte contre la pauvreté)** nouvellement mise en œuvre par la DPS et le CSE (centre de suivi écologique) est déjà alimentée pour la

plupart des indicateurs sélectionnés. Les sources de données sont constituées à partir des enquêtes EDS, MICS, ESAM, ESP et le RGPH. Elle est en instance d'être réceptionnée.

Les thèmes suivants y sont développés :

- Population et habitat
 - Economie et emploi
 - Education et alphabétisation
 - Santé et sécurité alimentaire
-
- Les **Comptes nationaux** ne sont pas encore constitués en véritable base de données, ils sont gérés sur classeur Microsoft EXCEL mais ont l'avantage de présenter des indicateurs macro-économiques sur les comptes nationaux pour les différentes branches suivantes :
 - Secteur primaire (agriculture, élevage, pêche et forêts)
 - Secteur secondaire (entreprises et informel)
 - Secteur tertiaire (entreprises et informel)
 - Administration (Budget, PTIP, ISPE et Douane)
-
- A ce niveau, La production des indicateurs macro-économiques accuse actuellement un retard de près de quatre années (98). Un rattrapage est en cours pour la production de la période 1996-2001.
-
- La **base CUCI** constituée à partir de la collecte des états de fin d'exercice des entreprises a permis de mettre en place d'autres bases comme :
 - le **BDEF** (Banque de données économiques et financières) comportant la plupart des tableaux de résultat type du SYSCOA.
 - Le **NINEA** relatif au répertoire des entreprises
 - L'**IPI** (indice de production industrielle) faisant l'objet d'une enquête trimestrielle régulière.

C'est une base d'indicateurs sur les différentes branches de l'économie nationale (génération de tableaux SYSCOA par secteur).

- La base **COMEX** (Commerce extérieur) dont la principale source est le système **GAÏNDE** de la Douane, pour les différents produits de la nomenclature internationale (système harmonisée de description des produits), permet de produire des indicateurs relatifs à l'import et à l'export, donc à la balance commerciale du Sénégal.
- La **BDV** (Base de données villages) est une composante essentielle du programme national de lutte contre la pauvreté, plus principalement dans sa composante d'accès aux services sociaux de base. Sa mise à jour permet de faciliter le ciblage des communautés rurales pouvant bénéficier des premiers appuis du Fonds d'Investissement Social. Dans chacune des régions d'intervention, les communautés rurales seront classées selon un indice composite de bien-être fondé sur l'accès aux services sociaux de base. Les services retenus sont :

- ➔ l'accès à une source d'approvisionnement d'eau potable (robinet/borne fontaine, forage ou puits moderne) ;
- ➔ l'accès à une école primaire ;
- ➔ l'accès à un poste de santé ;
- ➔ l'accès à un lieu de commerce ;
- ➔ l'accès à une route ;

Dans le contexte du système de lutte contre la pauvreté, la DPS est ainsi l'organe indispensable, qui, avec un système permanent d'enquêtes, permettra de fournir périodiquement des principales données socio-économiques pour la mesure et le suivi du niveau de vie des populations d'une part, l'élaboration d'une cartographie de la pauvreté et l'identification des catégories cibles de populations pour les programmes de lutte d'autre part.

Elle constitue à ce titre le principal fournisseur d'informations pour toutes les autres entités impliquées dans le présent projet.

Il faut cependant souligner que, compte tenu de la diversité et le nombre impressionnant d'indicateurs à plus forte raison de données, dans l'ensemble des entités qui seront étudiées, nous avons choisi de les présenter sous forme de thèmes en nous limitant à ne lister que les principaux indicateurs.

Les besoins informationnels de la DPS, dans son rôle de producteur institutionnel d'informations de l'administration, couvrent pratiquement l'ensemble des indicateurs issus des autres entités et relatifs à l'exécution des différents projets et programmes de lutte, les interventions des différents opérateurs et ONG, et toutes les autres données socio-économiques à différents niveaux (national, régional, local, etc).

Ces informations pourraient provenir de la CS/MDS pour toutes les interventions des opérateurs liées à la lutte contre la pauvreté.

Les besoins informationnels de la DPS ne sont pas explicités et mise en exergue dans le tableau de synthèse des besoins informationnels des entités. E effet, elle pourra enrichir ses bases de toutes les informations de synthèses générées par le futur système.

à mettre en place

IV.3.1.3 les ressources informationnelles

Conformément à l'architecture générale du système d'information Les ressources informationnelles de la DPS concernent essentiellement les catégories suivantes : les indicateurs, les communautés et les publications :

DPs - Catégorie des indicateurs

BASE DE DONNEES	THEMES / PRINCIPAUX INDICATEURS	ENQUETES SOURCES (fréq)	STAT ADMIN. SOURCES
I	POPULATION		
	Indicateurs démographiques généraux	EDS (5ans)	Ministère de la santé Sécurité alimentaire
	Répartition de la population	RGPH (10ans)	
	Indicateurs sociaux	ESAM (2-4 ans)	
	Urbanisation et taille des ménages	BDV	
	Taux brut de natalité	ESP Enquête Sur les priorités	
	Indice synthétique e fécondité par catégorie sociale	MICS (5ans)	
	Taux de morbidité	EMUS	
	Taux de mortalité infantile		
	Taux de mortalité juvénile		
	Taux de mortalité maternelle		
	Taille des ménages par catégorie sociale		
	Données sur les migrations		
	Structure par âge et par sexe de la population		
	Densité de la population		
	taux d'urbanisation		
	Indice de peuplement		

BASE DE DONNEES		THEMES / PRINCIPAUX INDICATEURS	ENQUETES SOURCES (fréq)	STAT ADMIN. SOURCES	
II	LDB	Pauvreté			
		Seuil de pauvreté	ESAM	Ministère de l'économie et des finances	
		% de ménages vivant au dessous du deuil de pauvreté	ESP		
		Revenu moyen annuel des ménages	QUID		
		Indices niveau de pauvreté	BDV		
		Niveau de pauvreté par CR et par village	EDS		
		Indicateurs DSRP			
III	BADIS BDGLCP BDV	Habitat (énergie, eau, téléphone)			
		Habitat	Recensement population	Ministère de la santé Ministère de l'habitat	
		% ménage ayant accès à l'électricité	ESIS		
		besoins en eau potable	EDS		
		% ménages ayant un poste TV ou radio			
		% ménage ayant un téléphone			
		% ménage ayant accès à l'eau potable			
		% ménages raccordés à l'égout en milieu urbain			
		% ménages WC fosse			
		% ménages disposant de toilettes adéquates			
		% ménages avec fosse perdue			

BASE DE DONNEES	THEMES / PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIE (Cptes nationaux – IHPC – CUCI, COMEX, IPI)	ENQUETES SOURCES	STAT ADMIN. SOURCES
IV LDB BDGLCP CN BADIS COMEX IPI BDEF NINEA	Croissance économique (PIB, PNB) Croissance par l'offre Croissance par la demande Croissance et pauvreté Finance publique Prix et inflation Situation économique et sociale échanges extérieurs (import exports) Indice de production industriel Indicateurs par branche d'activité et entreprise (bilan, CA, masse salariale etc.) Entreprises nouvellement créées Produits alimentaires, boissons et tabacs Articles d'habillement et articles chaussants Logement, eau, électricité, gaz Ameublement et équipements ménagers Santé, transport, loisirs, spectacles Enseignement Hôtels, cafés, restaurants	CUCI ESI (ponctuelle) ESAM EBC Enquête journalière sur les prix Enquête économique tableaux E/S	Ministère de l'agriculture et de levage Ministère de la pêche Ministère du Budget Direction des douanes (MEF)

BASE DE DONNEES	THEMES / PRINCIPAUX INDICATEURS	ENQUETES SOURCES	STAT ADMIN. SOURCES
VII	NUTRITION ET SECURITE ALIMENTAIRE Production importation aide alimentaire / tête Moyenne annuelle des pluies production brute de céréales (et par habitant) indice des prix Proportion d'enfants avec insuffisance pondérale Proportion d'enfants avec retard de croissance Part de certains produits de base dans imentation Dépense moyenne alimentaire du ménage / tête	ESAM EDS	Ministère de l'agriculture et de l'élevage Programme nutritionnel communautaire (PNC) Aide alimentaire (CSA)
VIII	EDUCATION ALPHABETISATION Indicateurs nationaux sur l'élémentaire Indicateurs régionaux sur l'élémentaire Indicateurs sur le cycle moyen Indicateurs sur le cycle secondaire Indicateurs sur le cycle supérieur Taux d'alphabétisation, de scolarisation Budget de l'éducation Proportion de femmes (15-49ans) alphabétisés Proportion de femmes ayant atteint le secondaire Taux de scolarisation des garçons (par cycle) Taux de scolarisation des filles (par cycle)	ESIS quid Report EDS	Ministère de l'éducation nationale
	LDB BADIS BDGLCP		

Pour chaque communauté rurale les indicateurs élémentaires suivants seront calculés :

- ▣ I_{eau} : la proportion d'individus ayant accès une source d'approvisionnement d'eau potable : un robinet/borne fontaine, un forage ou un puits moderne dans le village ou à moins d'un kilomètre ;
- ▣ $I_{\text{école}}$: la proportion d'individus ayant accès à une école primaire dans le village ou à moins de trois kilomètres ;
- ▣ $I_{\text{santé}}$: la proportion d'individus ayant accès à un poste de santé dans le village ou à moins de cinq kilomètres ;
- ▣ I_{commerce} : la proportion d'individus pouvant accéder à un lieu de commerce : une boutique dans son village ou un marché hebdomadaire dans le village ou à moins de cinq kilomètres ;
- ▣ I_{route} : la proportion d'individus ayant accès à une route (butimée ou latéritique) dans le village ou à moins de cinq kilomètres.

Un indice d'accès a été conçu, variant de 0 à 500. il est obtenu en faisant la somme des notes des indices élémentaires :

$$I_{\text{accès}} = \text{note}(I_{\text{eau}}) + \text{note}(I_{\text{école}}) + \text{note}(I_{\text{santé}}) + \text{note}(I_{\text{commerce}}) + \text{note}(I_{\text{route}}) .$$

Cet indice d'accès est alors utilisé pour classer, dans chaque région, les communautés rurales dans un ordre croissant. En cas d'égalité, les communautés rurales dont l'effectif de la population non desservie en source d'approvisionnement en eau potable sont prioritaires.

DPS - Catégorie des publications

A ce niveau également plusieurs publications sont effectuées par la DPS qui par le biais de son centre de documentation met au service des chercheurs, universitaires et au public en général une importantes documentation relative entre autres à la lutte contre la pauvreté. On pourrait citer parmi elles :

- les bulletins trimestriels de statistique,
- le tableau de bord de la situation sociale,
- les comptes nationaux par branche,
- la Banque de données économique et financière (BDEF)
- l'indice harmonisé des prix à la consommation

- l'indice de la production industrielle (IPI)
- Note mensuelle de statistiques
- Note d'analyse du commerce extérieur,
- Bulletin statistique du commerce extérieur
- Le répertoire NINEA
- La note de conjoncture
- Situation économique et financière du Sénégal
- Tableau de bord de la situation économique
- Tableau des entrées et sorties
- Tirage par produit et par an de l'IPC
- Répertoire des villages par région
- Etc.

IV.3.1.4 L'environnement informatique

L'environnement informatique de la DPS est caractérisé par un réseau local de type IP, reliant par fibre optique les deux bâtiments abritant les bureaux et distants d'environ 35 mètres.

Un système de câblage intérieur de type standard (catégorie 5 avec prises RJ45) a été installé. Une armoire de brassage distribue les connexions à l'ensemble des bureaux de chaque bâtiment.

Les équipements actifs du réseau sont constitués de switch et hub (10/100 mbits), de capacités différentes (8, 12, 16, 24, et 32 ports), répartis dans les deux bâtiments.

Deux serveurs sous Novell Netware 3.11 et 4.11 sous IPX de même que leurs postes de travail sont connectés au réseau local sous Windows 2000.

Un serveur DHCP assure la distribution d'adresses IP à l'ensemble des postes, leur permettant ainsi l'accès à Internet via un routeur CISCO 1600 reliant le réseau local aux serveurs de la DTAI (Centre informatique du MEF).

Les moyens humains relativement faibles, s'appuient sur les équipes de la DTAI pour la gestion des équipements et la maintenance.

Un parc d'environ 66 PC micro-ordinateurs partage les ressources du réseau, mais le système de messagerie interne (Microsoft Exchange 2000) n'est pas encore fonctionnel, obligeant les personnels à utiliser les différents services de mail gratuits (Hotmail, Yahoo, Caramail etc.).

Le système de sécurité et d'accès au réseau, pris en charge par la DTAI, n'est pas suivi de manière régulière, néanmoins, un système d'antivirus est installé et est actif sur les postes du réseau.

Quant aux logiciels bureautiques, le package Microsoft Office est largement utilisé sur les poste de travail.

Les logiciels spécifiques de traitement des données statistiques et de gestion des enquêtes sont :

- SPSS tournant sous Windows,
- IMPS et ISSA tournant sous DOS devant progressivement être remplacés par le nouveau produit suivant
- CSPRO sous Windows et pouvant échanger des fichiers avec HTML et EXCEL.

IV.3.1.5 Analyse

Au terme du descriptif des ressources informationnelles et de l'environnement informatique de la DPS, on peut noter les considérations suivantes :

- ☑ La DPS peut être considérée comme l'un des principaux pourvoyeurs d'informations, malgré le choix qui devrait être fait sur cette nomenclature d'indicateurs à suivre, en terme de pertinence, de disponibilité, de fiabilité, mais aussi et surtout en terme de régularité dans leur collecte et leur mise à disposition au niveau du central.
- ☑ La plus grande partie des données étant générée à travers la réalisation d'enquêtes, le système actuel ne permet pas de disposer de données exploitables dans des délais relativement courts (avant un ou deux) ans après le début

de la collecte. En effet les procédures d'initialisation et de conduite des enquêtes sont longues et coûteuses, et font apparaître beaucoup d'étapes aussi lourdes en terme de mise en œuvre :

- Conception des formulaires
- Sélection et formation des enquêteurs
- Tests pilotes
- Validation
- Enquêtes sur le terrain
- Remontée de l'information à la DEDES / BTI
- Saisie et contrôle des données
- Traitements
- Sortie des résultats de l'analyse

- ☑ L'opération de recensement de la population qui constitue la principale base de calcul de la plupart des indicateurs socio-démographiques, ~~n'est effectuée que~~ tous les dix ans, d'où le problème de pertinence des indicateurs pour lesquels elle constitue la base de calcul.

*ajouter 1 point
d'analyse du syst.
pour l'évaluation*

- ☑ Il s'avère nécessaire d'opérer un recoupement des données issues des différentes enquêtes pour disposer d'une base de données consolidée et cohérente, regroupant les indicateurs socio-économiques et démographiques à la fois. C'est l'un des objectifs de la LDB, qui est malheureusement loin d'être atteint aujourd'hui.

- ☑ La LDB est l'une des bases qui devrait jouer un rôle fondamental dans le système d'information en vue. La contrainte majeure est liée à son harmonisation et à l'élargissement de sa couverture.

- ☑ Concernant la catégorie de ressources relative aux informations sur les communautés, la Base de données village constituera une source nécessaire mais non suffisante. En effet, les études réalisées dans ce contexte, vont jusqu'au niveau de la communauté rurale. Ainsi les groupes villageois, les communautés de base et les individus vulnérables feront l'objet d'un complément par le biais des structures de gestion opérationnelles, dans leurs zones d'intervention respectives.

☑ Le caractère ponctuel de certaines des enquêtes est un facteur limitant pour le suivi régulier et soutenu des indicateurs.

→ ☑ Les base^s de données disponibles au sein de la DPS sont dispersées et ne bénéficient pas d'une gestion centralisée. Certaines sont installées sur le serveur central, d'autres sur des postes individuels avec un système minimal de sécurité. De surcroît, il faut souligner une absence totale de procédures formalisées de gestion et d'administration de ces bases. Elles souffrent aussi d'un manque de coordination entre les structures productrices des données au sein même de la DPS.

☑ Les procédures de financement des enquêtes en particulier de décaissement des fonds entraînent souvent des retards dans le démarrage de la collecte. Ces contraintes sont à lever dans le futur système en décidant de financer éventuellement des enquêtes plus légères et plus régulières.

☑ Certains des indicateurs produits par la DPS le sont par le biais de recueil de données statistiques auprès des structures administratives, avec aucune possibilité de vérifier la pertinence de ces données.

A reformuler

☑ Le système informatique actuel est capable d'évoluer et d'être aménagé pour être interfacé avec le futur système dans son architecture qui a été esquissée lors de l'étude de faisabilité. Il y'a lieu de préciser, tout de même, que son appréciation précise ne pourra être effectuée qu'à la suite du choix des sources informationnelles qui sera issu de l'exercice de concertation entre les entités. Seuls les protocoles d'échanges et les exigences de qualités définies pourront permettre d'apprécier les capacités de ces environnements à répondre aux exigences fonctionnelles du futur système.

IV.3.2 l'entité AFDS

L'AFDS s'est dotée de manuels de procédures détaillés à travers ses différentes composantes. Son système organisationnel et totalement formalisé. Elle est, de par son caractère de structure de gestion opérationnelle de projet de lutte, productrice d'informations à travers ses différentes composantes (les micro-projets et sous-projets) mais aussi, par le biais des opérateurs auxquels elle confie une partie de ses activités à la base (OADC, OAMF etc.).

IV.3.2.1 les ressources informationnelles

Les ressources informationnelles sont constituées via :

- les enquêtes commanditées auprès de la DPS ou d'opérateurs privés *de l'exécution du projet à travers les DP, SP, AC*
- le suivi des activités et de toutes les composantes du projet à travers les micro-projet et les sous-projets initiés
- *les rapports spécifiques / Evaluation de l'impact*

Les spécificités de l'agence résident dans le niveau des ressources informationnelles, dans la mesure où ses cibles d'intervention sont principalement constituées de communautés de bases, groupes villageois ou individus vulnérables,

Les principales ressources informationnelles concernent ainsi l'ensemble des catégories à savoir :

- ☒ les indicateurs *d'exécution et d'impact*
- ☒ les micro projets et sous projets
- ☒ les activités à la base
- ☒ les intervenants
- ☒ les communautés *et leurs organes / villages*
- ☒ les publications

En témoigne le diagramme des flux ci-après entre les principaux acteurs de son système d'information.

AFDS Catégorie des indicateurs

	NIVEAU / PRINCIPAUX INDICATEURS	SOURCES
I	SECTORIEL	
	Niveau de pauvreté des femmes et les jeunes , <i>groupes vulnérables</i>	Estimation GDP
	Indicateurs de résultat du développement humain	Profil de la pauvreté Etudes sur les conditions de vie (ESAM)
II	PROGRAMME	
	Intégration (implication des communautés cibles dans différents domaines de processus économiques)	Etudes représentatives d'économie et budgets des plans de développement des communautés pauvres
	Volume des budgets alloués / travaux <i>publics</i> au profit des communautés ciblées	Etudes représentatives d'économie et budgets des plans de développement des communautés pauvres
	Nombre des projets de développement communautaires dans les communautés cibles et en fonction des plans de développement locaux	Enquêtes sur l'opinion des communautés
	% des groupes vulnérables impliqués dans le processus de prise de décision dans les communautés cibles	Contrôle de la participation (implication) et analyse genre (par rapport au contrôle de base de mai 2000)
	Pourcentage des projets spécifiques liés aux besoins des femmes et des jeunes <i>α Gv</i>	
	Pourcentage des membres vulnérables ayant des positions de leadership et représentant formellement la société locale	

	NIVEAU / PRINCIPAUX INDICATEURS	SOURCES
III	IMPACT	Rapports de projet
	% des sous projets financés par le fonds social atteignant leurs résultats attendus	Rapports de projet
	% des communautés pilotes prenant des décisions de développement basées sur leur propre plan de développement local	Rapport de projet
IV	COMPOSANTE 1	Rapports de projet
	% des communautés ciblées ayant présenté des sous projets qui respectent les critères du FDS	Examen des documents de sous projets du fonds social
	Nombre de sous projets enregistrés	
	% des sous projets financés	Dossiers de subvention
	% des sous projets financés et achevés	
	Nombre de demandes de micro projets	
	% des micro projets financés	
	% des micro projets financés dans le domaine des services	
	% des sous projets financés ayant des modules d'IEC axés sur le VIH/SIDA	

	NIVEAU / PRINCIPAUX INDICATEURS	SOURCES
V	COMPOSANTE 2	
	% des groupes vulnérables ayant reçu une assistance technique et financière, ceux ayant développé une activité génératrice de revenus ayant permis de créer une caisse d'épargne qui collecte en moyenne 15% de l'équivalent de la subvention initiale	Examen des bénéficiaires de l'assistance technique au regard des critères établis en matière de crédit
	% des bénéficiaires au niveau de la communauté ayant été informés des opportunités économiques, des possibilités de financement au plan local et du système de marketing	Enquêtes communautaires
	% des groupes vulnérables ayant accès aux services de micro-finance	Dossiers en matière de micro-finance
	% de cibles atteints par les IMF participants à l'intérieur des groupes cibles	Dossiers en matière de micro-finance
VI	COMPOSANTE 3	
	% des membres des communautés pilotes connaissant le circuit de communication intra-communautaire et % le trouvant utile	Enquêtes communautaires
	% des projets formulés et mis en œuvre par les CBOs (formes dans le cadre du projet) et reflétant les critères de bonne conception et les dispositifs de mise en place	Dossiers relatifs à la conception et à la mise en œuvre des sous-projets financés par le fonds social
	% des ONGs consultants / entreprises sous contrat par des OCBs ayant suivi des procédures transparentes	Examen par le fonds social de la mise en œuvre des sous-projets et de la participation des ONGs et entreprises privées
	% des communautés pilotes comprenant les liens entre les ONGs et les prestations fournies	Enquêtes communautaires

	NIVEAU / PRINCIPAUX INDICATEURS	SOURCES
VII	COMPOSANTE 3 (suite)	
	% des communautés formées aux FGB disposant d'un comité structuré opérationnel, capable de mobiliser des ressources additionnelles (humaines, techniques, financières)	
	Les OCBs suivent-elles des procédures transparentes ?	
VIII	COMPOSANTE 4 - A	
	Evolution du niveau de pauvreté des communautés par rapport à l'indice de base. <i>Indice de base. ex. what is the base?</i>	La construction de cet indice ainsi que l'estimation de son objectif de progression seront définies dans le cadre de l'EPP <i>EPP Enquête Enquête</i>
	% des groupes vulnérables dans les communautés pilotes, satisfaits des services du FDS et les trouvant équitables et transparents	Dossiers internes du FDS <i>Enquête communautaire</i>
	% des membres vulnérables des communautés pilotes connaissant les objectifs du FDS	Enquêtes des bénéficiaires à travers les résultats des enquêtes sur les ménages <i>?</i>
IX	COMPOSANTE 4 - B	
	Le ciblage des communautés pilotes par le FDS est-il basé sur les données fournies par le suivi de la pauvreté ?	Rapports AFDS
	Les enquêtes participatives sur la pauvreté sont-elles menées dans toutes les communautés pilotes ?	Examen du ciblage du fonds social par rapport au rapport de suivi de la pauvreté
	Nombre de rapports annuels publiés sur la réduction de la pauvreté	
	Une base de données est-elle réalisée sur les conditions de la pauvreté ?	
	Une base de données est-elle réalisée pour chaque communauté pilote sur les prix, la performance des systèmes de marketing, les institutions financières et les contractants potentiels	

AFDS - Catégorie des projets

Des ressources informationnelles sont aussi disponibles à l'AFDS relativement à cette catégorie. En effet, les besoins du fonds social en termes de gestion des micro-projets (MP) / sous-projets (SP) sont identifiés pour permettre le suivi des MP/SP dès que la demande est soumise à l'Antenne régionale du FDS, et à chaque étape le cycle, en tenant compte des spécificités relatives au SP concernant la micro-finance.

Les informations portent de façon spécifiques sur les processus suivants:

	MICRO PROJET		SOUS PROJET
1	Identification du MP	1	Identification du SP
2	Formulation – Soumission de la DMP	2	Formulation – Soumission de la DSP
3	Evaluation technique (bureau par les CTE) – Catégorisation – Re-formulation	3	Evaluation initiale par l'Expert en Micro-finance
4	Evaluation de terrain	4	Evaluation technique (bureau) – Catégorisation – Re-formulation (les SP/SFD par l'AFDS ; les SP/AGR par les CTE)
5	Approbation finale – Signature de l'accord de MP	5	Approbation finale – Signature de l'accord de SP
6	Lancement du MP	6	Lancement du SP
7	Mise en place du financement	7	Mise en place du financement
8	Mise en œuvre du MP	8	Mise en œuvre du SP
9	Suivi – Evaluation - Audit	9	Suivi – Evaluation - Audit

AFDS - Catégorie des activités à la base

Les activités engagées à la base sont celles exécutées à travers les différentes composantes du projet, elles concernent :

☒ l'amélioration de la capacité d'accès et d'utilisation des services sociaux de base des communautés ciblées dans les domaines de l'éducation, la santé, l'hydraulique, l'information, la communication et l'accès aux marchés. Elle se fait par le financement de micro projets de développement grâce à des subventions consenties aux OCB, ou par le renforcement des capacités

des bénéficiaires dans l'identification, la priorisation de leurs besoins et la réalisation de ces micro projets.

- ⊗ le financement par subvention de micro projets prioritaires d'infrastructures et d'équipements de base soumis par les OCB
- ⊗ la facilitation de l'accès aux services de micro finance des individus et groupes les plus vulnérables pour le financement d'AGR
- ⊗ le financement d'AGR
- ⊗ la création ou le renforcement de mutuelles, de groupements et de caisses villageoises d'épargne et de crédit
- ⊗ le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion des intermédiaires de micro finance, des OCB, des groupes de femmes et de jeunes vivant dans les zones pauvres

AFDS - Catégorie des principaux intervenants à la base

Les intervenants à la base sont constitués essentiellement :

⊗ des **OCB** (organisations communautaires de base) qui peuvent être des associations villageoises, des organisations de femmes, de jeunes ou paysannes, ou des groupements d'intérêt économique etc. Elles sont les maîtres d'ouvrage dans le cadre des réalisations d'infrastructures.

⊗ les **SFD** (structures financières décentralisées) sont des institutions de micro-finance qui fournissent des produits et services financiers de proximité aux populations démunies n'ayant pas accès à l'intermédiation financière classique. Ceux sont des mutuelles d'épargne et de crédit (MEC) ou des groupements d'épargne et de crédit (GEC). Elles peuvent aussi être des ONG

de groupes vulnérables

⊗ les **OADC** (opérateurs d'appui au développement communautaire) sont des institutions de type ONG recrutés par l'AFDS pour aider les OCB et les groupes vulnérables à mettre en œuvre leurs projets

⊗ les **OAMF** (organismes d'appui à la micro finance) sont des ONG ou structures privées d'appui en micro finance pour une assistance technique dans la formulation et/ ou l'exécution de l'activité génératrice de revenu (AR).

☒ d'autres **prestataires privés** (Entrepreneurs, fournisseurs, tâcherons, Consultants, etc.) intervenant au niveau des communautés de base pour des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, à la fourniture d'études techniques.

→ des consultants dans le domaine du renforcement des capacités etc.

AFDS - Catégorie des communautés

Comme nous l'avons spécifié dans le contexte de la DPS, l'AFDS gère en terme de ressources des données plus approfondies pour la catégorie des communautés, notamment dans les zones où elle intervient. En effet, en plus de la base de donnée village mise en place au niveau de la DPS, et qui permet un ciblage jusqu'au niveau communauté rurale, l'AFDS s'intéresse quant à elle ~~à elle de données complémentaires~~ sur les groupes vulnérables à l'intérieur des villages. Les EPP permettent de produire de telles données dans les zones d'intervention.

les villages sont classés selon 1 indicateur synthétique de pauvreté donné par les EPP.

AFDS - Catégorie des publications

Comme pour l'ensemble des projets de lutte, les publications concernent essentiellement les rapports d'étape de suivi de l'exécution du projet FDS et des indicateurs de performances réalisés dans ce cadre. De façon spécifique, on peut citer :

- Rapports mensuels, trimestriels, annuels d'exécution du projet
- Rapport annuel sur la pauvreté
- Rapports de supervision
- Rapports d'études
- Rapports de capitalisation
- Rapports d'évaluation
- Rapports d'enquêtes
- Etc.

Document de travail de marche (Manifeste d'identité)

IV.3.2.2 L'environnement informatique

L'AFDS dispose d'une configuration de réseau interne correcte et fonctionnelle. Le câblage des locaux est assuré par un système de pré câblage intelligent, de type catégorie 5, couvrant l'ensemble des étages de l'immeuble qui abrite le siège.

Les postes de travail installés au siège de l'agence à Dakar, comme dans les antennes régionales sont des PC ordinateurs de génération récente (Pentium 4, avec 128 Mo de RAM et 20 Go de disque dur. Il sont tous dotés de carte réseau de type Ethernet leur permettant ainsi d'être interconnectés en réseau local LAN (uniquement au siège).

Les éléments actifs du réseau local sont constitués de commutateurs switch de type CISCO Catalyst 1900 à 10/100 Mbits/sec (un à chaque aile de l'étage).

L'alimentation de chaque poste est assuré par un courant secouru, à l'aide d'onduleurs individuels (700 va de puissance), ceci malgré l'existence au sein de l'immeuble d'un circuit autonome de courant régulé avec prise munie de dé-trompeurs.

En plus des imprimantes locaux de type jet d'encre et laser, des imprimantes réseaux de type laser sont partagées à travers les différents postes de travail.

L'accès internet est assuré via un module DUONET (fourni par l'opérateur national Sonatel), la liaison internet étant partagé à l'aide d'un routeur CISCO 770 permettant théoriquement près de 50 accès simultanés. La liaison reste confortable en raison du nombre de postes (une dizaine au siège).

Néanmoins aucun système de messagerie interne n'a été mis en place, le courrier électronique est assuré par un abonnement auprès de la Sonatel (une boîte).

En terme de moyens humains, aucune compétence interne n'est disponible. Ainsi, pour la gestion et l'administration de ce réseau, l'AFDS (privilégiant le faire-faire) se paie les services d'un technicien pour la maintenance et le suivi de l'installation.

spécialisé

IV.3.3 CS/MDS

Elle a été récemment créée, et ses missions et attributions respectives ont été clairement défini par le décret de création. Pour le moment, le système organisationnel n'est pas encore finalisé et les moyens de travail non encore acquis.

L'intervention de la cellule de suivi, en particulier dans son rôle d'interface stratégique du Ministère de développement social en matière de gestion et d'exécution des projets de lutte contre la pauvreté, entretient un réseau relationnel avec les entités suivantes :

- ⊗ la DPS,
- ⊗ les Structures de gestion opérationnelles des projets de lutte (AFDS, PLCP, PLCP, etc.)
- ⊗ les ONG, également opérateurs dans le cadre des programmes de lutte, par l'intermédiaire de la Direction de développement communautaire (MDS).
- ⊗ la CS/MEF à qui elle doit fournir des indicateurs consolidés de l'exécution des projets de lutte et de leur impact réel sur le niveau de vie des populations

Pour assurer ses principales missions relative, entre autres, à l'élaboration d'un bilan annuel des actions de lutte et la tenue à jour d'une cartographie de la pauvreté, la cellule de suivi du MDS collecte, auprès des projets et programmes de lutte dont elle assure la coordination, une batterie d'indicateurs, issues des rapports périodiques qui lui sont transmis, qu'elle est chargée de traiter et de consolider à l'échelon national.

Ses ressources informationnelles concernent les catégories suivantes :

- les **projets** initiés par les autorités avec l'appui des bailleurs de fonds, dans leur contenu, leurs zones d'intervention cibles, les budgets mis en place et les échéances et objectifs à atteindre ;

- les **indicateurs** issues de la collecte auprès des structures de gestion opérationnelle, et celles générées par les opérations de consolidation, sans oublier ceux recueillis des différentes enquêtes menées par la DPS (ou autres opérateurs) et relatives aux situations ante et post intervention des conditions de vie des populations, tant au niveau national et macro-économique qu'au niveau des zones d'intervention (régional ou local).
- Certains **intervenants**, notamment des ONG, engageant des investissements auprès des communautés, et dont la tutelle est assurée par le ~~biais de~~ la Direction du Développement Communautaire ;
- Les **activités** de concertation et de coordination nationale engagées avec les différents partenaires au développement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.
- Toutes les **publications** relatives à l'activité de coordination de ces projets, et leur impact réel sur le niveau de la pauvreté dans leurs zones respectives d'intervention.

Les besoins informationnels de la CS/MDS ont été identifiés et décrits au paragraphe V dans le tableau récapitulatif.

Quant à l'environnement informatique, la cellule de suivi du MDS dispose d'un parc hétérogène de 5 PC micro-ordinateurs de configuration récente, non reliés entre eux, disposant néanmoins de systèmes de protection électrique individuels.

On note ainsi l'absence de réseau, de protection virus et d'accès organisés à l'internet.

En matière de bureautique, la plate-forme Microsoft Office 2000 est utilisé dans l'ensemble des postes.

Un effort particulier doit être fait pour doter la structure de moyens de collecte et de traitement des données provenant des différentes entités à coordonner.

Aujourd'hui elle reçoit des rapports périodiques émanant de ces projets et programmes, aussi différents les uns par rapport aux autres. A ce niveau, la contraintes majeures à relever est la nécessité de définir un cadre standard de recueil des différents indicateurs afin que la consolidation et la synthétisation soit facile. Cette opération d'harmonisation ne pourrait se faire qu'en concertation avec les différents pourvoyeurs, dans leurs différentes composantes qu'elles sont emmenées à implémenter sur le terrain.

Rapport annuel sur le journal
Rapport périodiques

IV.3.4 CS/MEF

Au même titre que la cellule du MDS, cette entité a été récemment dotée d'un texte réglementaire de création, spécifiant leurs missions et attributions. Avec un effectif actuel de six personnes il y'a lieu de souligner, que les procédures de travail et la répartition des fonctions ne sont pas entièrement formalisées.

Pour l'heure, les besoins informationnels de la cellule sont ceux tiré de la dernière version du DSRP, les principaux indicateurs sont décrit au paragraphe V dans le tableau récapitulatif.

Concernant l'environnement informatique, l'issue des futurs ateliers devrait aboutir à une évaluation exhaustive des moyens et outils informatiques, notamment une architecture matérielle et un système de gestion de bases de données basé sur le produit ORACLE pour le traitement et l'analyse des données collectées.

A ce jour, ces infrastructures ne sont pas encore définies, mais la mise en œuvre de l'intranet gouvernemental pourra nous édifier d'avantage sur la couverture des besoins à prendre en charge.

La cellule suggère enfin que le présent projet collabore étroitement avec celui de l'observatoire de la pauvreté financé par le PNUD, afin de mettre en commun les synergies et les moyens et d'échanger les expériences. En outre dans le même sillage, la société civile a prévu d'élaborer son propre système de suivi de la lutte contre la pauvreté.

Ses besoins informationnelles concernent essentiellement les catégories suivantes :

- la batterie d'**indicateurs** retenue dans le cadre du DSRP, touchant l'ensemble des secteurs d'activité lié à l'analyse de la pauvreté.
- Les **activités** de concertation et de coordination nationale engagées avec les différents partenaires au développement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

- Toutes les **publications** relatives à la définition de la politique nationale en la matière.

Rapport annuel sur la pauvreté

Ils sont répertoriés dans le tableau en paragraphe V.

- L'Environnement informatique
- Sur la procédure et les étapes d'analyse que les autres entités en terme de :
 - Ressources informatiques par catégorie
 - + Catégorie de indicateurs
 - + ...
 - + Catégorie de publication
- Environnement informatique

Ajouter en point

4.3.5 le DCEF.

IV.3.5 Tableau de synthèse des ressources

BD	Catégories de ressources informationnelles	DPS	AFDS	CS/MDS	CS/MEF
INDICATEURS	Les indicateurs portant sur les grands comptes nationaux, les indicateurs sectoriels, les indicateurs socio-économiques sur les conditions de vie des populations et les indicateurs d'exécution des différents projets de lutte contre la pauvreté.	CN Ind socio-écon Ind sectoriels Condi. de vie	Condi. De vie Ind exéc. projet <i>Impact 1997</i> <i>Répartition</i>	Ind exéc. projets	CN Ind sectoriels Ind DSRP
PROJETS	<i>la info sur les projets</i> - Les informations sur les micro-projets ou sous-projets exécutés spécifiquement par les organismes de lutte contre la pauvreté dans les communautés de grande pauvreté, et ceux exécutés les ministères techniques dans le cadre de programmes sectoriels et ayant une incidence dans la lutte contre la pauvreté. <i>projets</i>		Micro projets Sous projets	Projet de lutte	
ACTIVITES	Les informations sur les activités de concertation et de coordination nationale engagées par les institutions cadres de la lutte contre la pauvreté notamment la CS/MDSSN et la CS/MEF, et celles engagées à la base par les structures opérationnelles auprès des communautés affectées par la pauvreté		Accès SSB EQ INFRAST Fin MP et AGR Renf. capacités	Bailleurs	Bailleurs
INTERVENANTS	Les informations sur les intervenants impliqués dans la lutte contre la pauvreté		QADC SFD QAMF Autres Prest.	ONG	<i>Partenaires</i> <i>Etat</i>
COMMUNALUTES	Les données sur les communautés visées par le programme national. En particulier, pour chaque communauté faisant l'objet d'un micro-projet planifié ou en cours d'exécution, des données devront être produites concernant l'état de ses infrastructures et ses services sociaux ainsi que les conditions socio-économiques qui y prévalent, ante et post interventions.	Régions Départ. Arrondissement Com. Rurales	Régions Départ. Arrondissement Com. Rurales Villages Groupes vulnér.		
PUBLICATIONS	Les informations sur les publications spécialisées, rapports, études, enquêtes et toute documentation pour diffusion de connaissances et vulgarisation d'expériences réussies en matière de lutte contre la pauvreté	Publications	Rapports	Rapports	Rapports DSRP <i>Rapport</i> <i>OCF</i>

IV.3.6 le projet Intranet gouvernemental

Le développement de l'intranet gouvernemental constitue la première étape du projet d'Interconnexion et de développement de l'Administration en Ligne (IDEAL).

Les actions prévues sont :

- le renforcement des infrastructures réseaux et serveurs au sein de chaque ministère pour la mise en commun des ressources internes et un système de stockage commun des ressources informationnelles
- l'interconnexion des administrations visées
- une infrastructure de télécommunication inter-réseaux qui constituera l'ossature de l'intranet avec canaux d'échange à haut débit pour la voix, l'image et les données, et qui sera relié au réseau public internet.
- Le déploiement d'applications transversales, partagées par les différents ministères
- Un appui aux missions des différents départements informatiques et la complémentarité de leurs infrastructures avec les infrastructures de l'intranet
- La prise en compte des besoins spécifiques de certains services administratifs particuliers, en terme de sécurité, d'efficience, de transparence et d'intégration.

Le lancement des premiers appels d'offres est prévu pour février 2003.

Les consultants recrutés par la Banque mondiale, et qui doivent définir l'ensemble des documents techniques de l'intranet ont manifesté leur désir de travailler en synergie avec le projet de système d'information du PLP afin d'assurer une compatibilité entre les deux systèmes mais aussi une complémentarité en matière de déploiement d'équipements réseaux et postes de travail

V. LES BESOINS INFORMATIONNELS POUR LE SYSTEME DE SUIVI

Les besoins informationnels recueillis peuvent être classés en deux catégories :

- Des informations de ^{tr}aceabilité de l'ensemble des processus d'exécution relatives aux projets, activités déployées ; les différents intervenants à la base, les communautés cibles de ces interventions et l'ensemble de l'information documentaire relative en général à la lutte contre la pauvreté.
- La production et le suivi d'un ensemble d'indicateurs de suivi des différentes activités, mais aussi de synthèse mesurant l'impact de la politique de lutte contre la pauvreté sur les conditions de vie des populations cibles.

V.1. L'AFDS

Les besoins informationnels essentiels du FDS sont orientés principalement vers :

- le suivi de l'exécution technique et financière par les communautés et OCB, des micro-projets et sous projets qu'il finance ;
• le suivi de l'impact du projet,
- le suivi des actions des opérateurs avec lesquels il contracte ;
- le suivi de l'évolution des conditions de vie et des indicateurs de pauvreté dans les communautés où il intervient ;
- le suivi des indicateurs socio-économiques ^{de la zone d'intérêt} localisés, ^{vent}
~~régionaux et nationaux~~ ;
- le suivi des indicateurs de performance du projet y compris les indicateurs déclencheurs de phases ;

- le suivi des actions des programmes sectoriels qui peuvent avoir un impact sur ses micro-projets ;
- le suivi des expériences des structures sœurs notamment par le biais de la coordination avec la CS/MDS.

V.2. la cellule du MDS

Pour la cellule de suivi du MDSSN, les besoins informationnels sont orientés par ordre d'importance vers le suivi :

- des indicateurs d'exécution ^{et d'impact} de chaque projet, le suivi des interventions des projets pour assurer leur complémentarité et leur cohérence,
- des conditions socio-économiques des communautés ciblées par les programmes,
- des actions incidentes des ONG agissant indépendamment et des programmes sectoriels affectant l'exécution des projets de lutte contre la pauvreté,
- des indicateurs nationaux pour l'appréciation de l'exécution de la politique de lutte contre la pauvreté au niveau opérationnel

La CS/MDS ayant été récemment mise en place, ses mécanismes de gestion ne sont pas encore entièrement établis. Elle a cependant articulé ses orientations, établi la planification de ses activités et défini les indicateurs généraux qu'elle veut suivre. Cependant, il reste que dans le détail, les mécanismes de suivi-évaluation des projets et la structuration détaillée des indicateurs généraux ainsi que les méthodes d'analyse de l'impact des politiques du MDS en matière de lutte contre la pauvreté ne sont pas encore formellement articulés.

De fait, la présente étude du système d'information de suivi de la pauvreté doit constituer l'instrument clé qui permettra à la cellule de recueillir l'essentiel des données dont elle a besoin pour ses activités de suivi, d'évaluation et d'analyse étant entendu que la cellule, par son rôle de supervision a une base informationnelle

de données venant d'entités externes, en particulier les projets et ONG œuvrant dans la lutte contre la pauvreté et dans une moindre mesure le MDS.

L'étude détaillée envisagée devra donc tenir compte de ce contexte particulier pour participer, supporter et faciliter la formalisation de ces mécanismes en cohérence avec les capacités informationnelles que fournira le futur système d'information.

La liste des indicateurs est présentée en annexe 2.

V.3. la cellule du MEF

Pour la cellule de suivi du MEF, qui assure la présidence du comité technique ad-hoc pour la mise en œuvre du DSRP, les besoins informationnels sont ceux définis dans la dernière version adopté du DSRP, ils sont orientés par ordre d'importance vers le suivi :

- des indicateurs synthétiques de l'ensemble des projets de lutte contre la pauvreté,
- des orientations des projets pour assurer leur cohérence avec le cadre stratégique national;
- des indicateurs socio-économiques nationaux pour l'appréciation de la politique nationale de lutte contre la pauvreté en relation avec les objectifs et résultats des programmes sectoriels ainsi que l'évolution générale de l'économie nationale.

Il faut cependant souligner que cette batterie d'indicateurs n'est pas définitive, en ce sens qu'elle ne constitue qu'une première série d'indicateurs retenus pour leur pertinence d'une part mais aussi tenant compte de leurs possibilités d'être régulièrement alimentées.

Des ateliers de restitution doivent se tenir prochainement avec l'ensemble des ministères techniques pour la mise en cohérence de toutes ces données, l'évaluation des moyens de leur mise en œuvre et les modalités de collecte. Cette opération qui devrait se

terminer vers la fin du mois de Mars permettra d'arrêter une liste définitive de ces indicateurs.

V.4. la DPS

Reformuler

La DPS est une structure ~~de prestation de services~~. Elle réalise des enquêtes au profit d'autres structures de l'Etat. Elle est par conséquent productrice d'une base informationnelle qu'elle ~~n'exploite pas~~. En effet, les opérations de dépouillements des enquêtes et la mise en œuvre de ratios et d'indicateurs est une fonction intrinsèque dont le produit est destiné à l'extérieur.

La réalisation périodique des enquêtes, principalement de l'ESAM et de l'ESP, constitue pour le projet, un volet important dans la collecte et le traitement des données de mesure de l'impact des programmes de lutte sur le niveau de vie et de pauvreté des populations cibles.

Les besoins informationnels sont mis en commun dans un but d'harmonisation et d'éviter les redondances ou les duplications. Certains besoins sont communs pour l'ensemble des entités, s'autres par contre sont spécifiques à l'une ou l'autre des entités.

Le DSRP, document de politique économique national, constituant aussi le cadre de référence et de coordination de toutes les interventions en matière de lutte contre la pauvreté, peut servir de base à l'identification des indicateurs de suivi pour le futur système, mais il doit être enrichi par les besoins spécifiques des différentes entités, d'une part, et par les niveaux plus bas de leurs préoccupations, d'autre part.

Les besoins concernent ainsi :

- les indicateurs du cadre macro-économique
- ~~les indicateurs de mesure de l'ampleur de la pauvreté (du niveau national au niveau élémentaire des groupes villageois et individus)~~
- les indicateurs socio-économiques sur les conditions de vie des populations , *et la pauvreté.*

- les indicateurs sectoriels (éducation, santé, eau et assainissement, nutrition et enfance, route et projets, secteur rural, emploi, décentralisation et bonne gouvernance)
- Les informations sur les communautés
- Les indicateurs d'exécution et de performance de chaque projet de lutte
- les interventions des projets de lutte, des programmes sectoriels et des ONG. Il s'agit entre autre des micro-projets et sous-projets
- le suivi des actions des opérateurs

Le tableau suivant répertorie l'ensemble de ces besoins informationnels

Tableau synthétique des besoins informationnels

	SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS MEF			CS MDS			AFDS			DPS		
			NIV	VUE		NIV	VUE		NIV	VUE		NIV	VUE	
I		CADRE MACROECONOMIQUE												
		Taux de croissance du PIB												
		Taux d'inflation												
		Taux d'inflation												
		Taux d'épargne												
		Taux d'endettement												
		Solde de la balance courante / PIB												
		Solde budgétaire / PIB												
		Revenu par tête (en FCFA)												
		Taux de croissance du secteur agricole												
		Contribution à la croissance du secteur primaire												
		Contribution à la croissance du secteur secondaire												
		Contribution à la croissance du secteur tertiaire												
II		EMPLOI												
		Emploi agricole et non agricole												
		Emploi artisanat et industries culturelles												
		Sous emploi rural												
		Chômage urbain												

légende
 NIV : Niveau
 VUE : Vue

	SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS			CS			AFDS			DPS		
			NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
III		POPULATION												
		Population totale du pays												
		Taux de croissance annuelle de la population												
		Taux de migration (milieu rural/villes)												
		Taux d'émigration international												
		Taux de migration villes/villes												
		Taux de migration												
		- par sexe,												
		- niveau de formation,												
		- secteur d'activité												
IV		AMPLEUR DE LA PAUVRETE												
		Indice de la pauvreté												
		Indice de pauvreté humaine												
		Indice de développement humain												
		Indice de la pauvreté urbaine												
		Incidence de la pauvreté urbain/rural												
		Indice de Gini												
		Rapport des salaires moyens (femmes/hommes)												
		Indicateurs AFDS												
V		Secteur EDUCATION												
		Taux d'alphabétisation des adultes												
		Taux d'alphabétisation des hommes												
		Taux d'alphabétisation des femmes												
		Taux de scolarisation des filles												
		Taux de scolarisation des garçons												
		Taux brut de scolarisation												

	SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS			CS		
			MEF	MDS	AFDS	DPS		
		Ratios habitants / nombre établissements préscolaires						
		Taille moyenne par établissement préscolaire (privé-public)						
		Nombre total d'établissements préscolaires (privé-public)						
		Nombre total d'élèves d'établissements préscolaires (privé-public)						
		Nombre d'établissement pour la formation des enfants en situation de difficultés (Handicapés, Autres situations de difficultés)						
		Pourcentage par statut d'écoles primaire (total Sénégal (privé-public))						
		Pourcentage par statut d'école (zone urbaine) (privé-public)						
		Pourcentage par statut d'école (zone rurale) (privé-public)						
		Ratios habitants / nombre établissements primaire						
		Taille moyenne par établissement primaire (privé-public)						
		Nombre total d'établissements primaires (privé-public)						
		Nombre total d'élèves d'établissements primaires (privé-public)						

	SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS MEF		CS MDS		AFDS		DPS	
		Existence des problèmes de santé lié à l'eau								
		Sources de financement (pourcentage) - Contribution de l'État - Contribution des populations - Collectivités locales - Contribution des différents partenaires								
		Espérance de vie à la naissance - Hommes - Femmes								
		Taux Brut de Natalité (pour mille) Taux Global de Fécondité Générale (TGFG) Taux de mortalité globale								
		Taux de mortalité infantile (- de 1 an)								
		Taux de mortalité juvénile (1 à 5 ans)								
		La prévalence des MTS (en %) - Hommes - Femmes								
		Taux de vaccination Ratios sur la malnutrition et le déficit pondéral des enfants								
VII		SECTEUR EAU	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
		Taux d'accès à l'eau potable								
		Consommation d'eau par jour et par personne								
		Nbre de village ayant un forage avec pompe								
		Taux d'accès à l'eau potable (à une distance inf. à 500 mètres) moyenne nationale								
		Taux d'accès à l'eau potable (à une distance inf. à 500 mètres) zone urbaine								
		Taux d'accès à l'eau potable (à une distance inférieure à 500 m) zone rurale								

SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS		CS		CS		AFDS		DPS	
		NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
XI	TRANSPORT ET COMMUNICATION										
	%villages connectés au réseau téléphonique										
	Temps d'accès à un transport collectif										
	Proportion de routes en bon état										
	% de villages avec route bitumée à moins de 5km										
	% de villages avec route latéritique à moins de 5km										
XII	Secteur ELECTRICITE										
	Taux de desserte électrique	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
	Nbre de ménages ruraux branchés à l'électricité										
XIII	NIVEAU D'ACCES AUX INFRASTRUCTURES DE BASE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
	% population rurale ayant accès à un forage à moins d'un km										
	% population rurale ayant accès à un poste de santé /dispensaire à moins de 5 km										
	% population rurale ayant accès à une maternité rurale à moins de 5 km										
	% population rurale ayant accès à une école primaire à moins de trois km										
	% population rurale ayant accès à un centre d'alphabétisation à moins de 3 km										
	% population rurale ayant accès à une route à moins de 5 km										
	% population rurale ayant accès à un poste de téléphone dans le village										
	% population rurale ayant accès à de l'électricité dans le village										
	% population rurale ayant accès à un moulin à moins de 1 km										

SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS		CS		CS		AFDS		DPS	
		MEF	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV
	% population rurale ayant accès à un marché hebdomadaire à moins de 5km										
	% population rurale ayant accès à une boutique dans le village										
	% population rurale ayant accès à une boutique dans le village ou un marché hebdomadaire à moins de 5km										
	% population rurale ayant accès à un magasin d'intrants agricoles à moins de 5 km										
	% population rurale ayant accès à un magasin de stockage ou une banque céréalière dans le village										
	% population rurale ayant accès à un point d'eau potable à moins de 1km										
	% population rurale ayant accès à un robinet ou une borne fontaine à moins d'un km										
XIV	NIVEAU D'ACCES AUX EQ. INFR. SSB (FDS)	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
	Nombre de communautés ayant présentés des sous projets respectant les critères du FDS										
	Pourcentage des sous-projets financés et achevés										
	Pourcentage des micro-projets financés dans le domaine des services										
	Pourcentage des projets financés ayant des modules d'IEC axés sur le VIH/SIDA										
XV	NIVEAU D'ACCES AUX SCES MICRO FINANCES (FDS)	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
	Nombre des groupes vulnérables ayant reçu une assistance technique et financière										
	Nombre de groupes vulnérables ayant développé une AGR										
	Rapport du montant collecté en moyenne (périodicité ?) par rapport au montant de la subvention, dans les caisses d'épargne des AGR développées par les groupes vulnérables										

SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS MEF		CS MDS		AFDS		DPS	
		NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
	Part des communautés bénéficiaires, ayant été informées sur les opportunités économiques, les possibilités de financement au plan local et le système de marketing								
	Pourcentage des groupes vulnérables ayant accès aux services de micro-finance								
	Pourcentage des cibles atteints par les IMF à l'intérieur de leurs groupes cibles								
XVI	RENFORCEMENT CAPACITES GV ET OCB (FDS)	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
	Pourcentage des membres des communautés pilotes connaissant le circuit de communication intra-communautaire								
	Pourcentage des membres des communautés pilotes jugeant utile le circuit de communication intra-communautaire								
	Pourcentage des projets formulés et mis en œuvre par les OCB satisfaisant les critères de bonne conception et les dispositifs de mise en place								
	Pourcentage des ONG consultants / entreprises, sous contrat par les OCB suivant des procédures transparentes								
	Pourcentage des communautés pilotes comprenant les liens entre les ONG et les prestations fournies								
	Parmi les communautés formées aux FGB, pourcentage de celles disposant d'un comité opérationnel, capable de mobiliser des ressources additionnelles (humaines, techniques, financières)								
	Les OCB suivent elles des procédures transparentes								

	SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS MEF		CS MDS		AFDS		DPS	
XVII		SUIVI COND. DE VIE DES MENAGES	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
		Dans le cadre de l'enquête « EPP », évolution du niveau de pauvreté des communautés par rapport à un indice de base								
		Les groupes vulnérables dans les communautés pilotes, sont ils satisfaits des services du FDS, trouvent-ils que celui ci est équitable et transparent ?								
		Pourcentage des membres des groupes vulnérables dans les communautés pilotes, connaissant les objectifs du FDS								
		Le ciblage des communautés pilotes du FDS est-il établi sur la base des données fournies par le suivi de la pauvreté ?								
		Pourcentage des communautés pilotes dans lesquelles sont menées des EPP								
		Nombre de rapports sur la réduction de la pauvreté publié annuellement								
		Existence d'une base de données sur les conditions de la pauvreté ?								
		Existence d'une base de données pour chaque communauté pilote portant sur les prix, la performance des systèmes de marketing								
XVII I		SUIVI COND. DE VIE DES MENAGES	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
		Pourcentage des organes de gestion du FDS mis en place et sont opérationnels au niveau central et régional								
		Nombre de région dans lesquels le Système de micro finance est opérationnel et nombre de structures de financement décentralisées								
		Nombre de structures d'épargne et de crédit créé et nombre d'activités génératrices de revenus développées par elles								
		Pourcentage des Communautés Rurales ayant développé leurs propre plan de développement local, évalué et approuvé.								

SOURCE	PRINCIPAUX INDICATEURS	CS MEF		CS MDS		AFDS		DPS	
		NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
X	Suivi et coordination des projets								
	Taux de couverture géographique des projets et programmes (nombre de villages, villes, CR, etc.)								
	Taux d'utilisation des ressources allouées aux interventions plurielles (taux de mobilisation, taux d'utilisation, taux d'efficacité d'utilisation des fonds)								
	Taux d'accès des pauvres aux services et prestations fournis (taux d'accès aux SSB par les pauvres taux d'accès des pauvres aux crédits,								
	Nombre de personnes accédant au crédit (femmes, hommes, jeunes), nombre des personnes formées etc.)								
	Impact des interventions sur l'environnement, sur l'amélioration du niveau de revenu en terme de création de richesse, sur les conditions de vie des ménages et sur le développement communautaire (PLD par zone d'intervention)								
	Taux de disponibilité et fonctionnalité du système d'information								
	Accessibilité des bases de données								
	Niveau d'exécution périodique des PLCP (mensuels, trimestriels, annuels)								
	Nombre de participants aux journée de sensibilisation et d'information sur les PLCP – <i>De retour d'échange et de communication</i>								
	Nombre de projets impliqués dans la coopération inter projets et programmes en matière de communication								
	Nombre des femmes/ hommes impliqués dans le programme de formation en Planification stratégique et opérationnelle								

	SOURCE	ACTIVITES	CS MEF		CS MDS		AFDS		DPS	
			NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
I		Accès aux services sociaux de base								
		Financement de micro projets de santé								
		Financement de micro projets dans l'éducation								
		Financement de micro projets d'accès à l'eau								
		Financement de micro projets d'accès à l'électricité								
		Renforcement des capacités des bénéficiaires								
II		Infrastructures et équipements de base								
		Financement de micro-projets d'infrastructures OCB								
		Financement de micro-projets d'équipements OCB								
III		Accès aux services de micro finance								
		facilitation de l'accès aux services de micro finance des individus et groupes les plus vulnérables pour le financement d'AGR								
IV		Activités génératrices de revenus								
		financement d'AGR								
V		Renforcement des capacités des groupes vuln. Et des OCB								
		création ou le renforcement de mutuelles, de groupements et de caisses villageoises d'épargne et de crédit								
		le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et de gestion des intermédiaires de micro finance, des OCB, des groupes de femmes et de jeunes vivant dans les zones pauvres								
VI		Autres activités de concertation d'institutions cadres								
		Concertation et de coordination nationale								

CS/11/11
CS/11/11
CS/11/11
Complet

	SOURCE	INTERVENANTS	CS MEF		CS MDS		AFDS		DPS	
			NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
X		Opérateurs à la base								
		OADC								
		SFD								
		OAMF								
		ONG								
		Autres opérateurs								
		Etc. Prestataires privés								

ETAT α BAILLUEUX

	SOURCE	COMMUNAUTÉS	CS MEF		CS MDS		AFDS		DPS	
			NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
X										
		Régions								
		Départements								
		Arrondissements								
		Communautés rurales								
		Villages / Quartiers / Communes								
		Communautés de base / ocb								
		Groupes vulnérables								

	SOURCE	PUBLICATIONS	CS MEF		CS MDS		AFDS		DPS	
			NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE	NIV	VUE
X										
		Rapports								
		Publications périodiques								
		Bulletins								
		Etc.								

VI. DECLINAISON DES CHOIX DE REMONTEE DES DONNEES

Il s'agit ici d'un exercice dont le principe a été défini dans l'étude de faisabilité (termes de références), consistant à parcourir l'ensemble des besoins identifiés en terme d'indicateurs et d'informations pour le système de suivi de la lutte contre la pauvreté, de procéder à l'arbitrage pour la source de collecte des groupes de donnée, sa qualité et la périodicité à laquelle elle devra être alimentée.

C'est le cadre dans lequel l'engagement sera pris pour :

- désigner officiellement chaque producteurs / ou fournisseurs / d'un groupe de données,
- déterminer le niveau dans lequel la données sera renseignée, la périodicité, le format et la qualité.
- Définir les prérogatives de chaque entité quant à la création, la mise à jour, la suppression et la diffusion de chaque groupe de données
- vérifier si la vue de chaque entité est prise en compte dans la qualité des données alimentées

Les résultats de cet exercice qui seront confectionnés dans un tableau récapitulatif auquel toutes les entités auront adhéré, seront la base de la phase 2. Ils nous permettrons de proposer les solutions techniques de leur prise en charge par le futur système.

VII. CONCLUSION - Quelques enseignements

- Les niveaux organisationnels ^{relativement} accessoirement formalisés de certaines entités :

Il s'agit des cellules du MEF et du MDS, qui ne se sont pas dotées pour le moment de procédures de travail internes entièrement formalisées, indispensables pour les phases ultérieures de la présente étude.

- Les environnements informatiques :

A l'exception de l'AFDS et de la DPS, les autres entités cellules de suivi, ne sont pas encore pourvues en équipements systèmes et réseaux. Néanmoins, le projet de mise en œuvre de l'intranet gouvernemental dont les études sont actuellement en cours de finalisation, va apporter un secours appréciable à ce niveau (selon les responsables de la DIE). Nous avons également été informé par le Directeur de la DIE, de la prise en compte de ces structures dans les pôles prioritaires. La déclinaison des choix de remontée de l'information et par conséquent des prérogatives de chaque entité nous édifiera sur l'adéquation de ces environnements avec leurs fonctionnalités futures dans le nouveau système.

Il faut aussi noter que cette concertation avec la DIE, est indispensable et permettra d'harmoniser les configurations retenues et d'assurer ainsi la complémentarité des deux projets.

- Le suivi de l'impact des projets de lutte sur le niveau de la pauvreté :

Les ressources humaines de la DPS dans le domaine de l'informatique nous semblent insuffisantes en rapport avec la charge de travail. En effet, le recours à la DTAI ou à des contractuels externes, pour l'entretien, la maintenance et l'évolution de la configuration, n'est pas pour faciliter une disponibilité permanente des systèmes et réseaux.

- Les données issues des programmes sectoriels :

A retenir | Là aussi, aucune visibilité sur le système de collecte et de traitement n'est prévue dans ce projet. Les données issues de ces programmes sont collectées via les structures ministérielles, sans qu'on ne maîtrise les sources officielles.

- Des redondances dans les collectes d'informations

Les enquêtes type EPP sont par exemple menées par les entités sans une coordination d'ensemble, alors que les données peuvent souvent servir à chacune des entités quand elles concernent les mêmes zones.

Certaines informations relatives aux programmes sectoriels, exécutés par les structures ministérielles, font l'objet de collecte via plusieurs structures telles que DPS, et les cellules. Un arbitrage sera nécessaire dans les phases ultérieures, pour désigner un circuit de collecte et de diffusion unique.

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES :

Nom & Prénoms	Structure
Mamadou Matar GUEYE	DPS / DEDS
Papa Thiécouta NDIAYE	DPS / BTI
Amadou DIOP	DPS / BTI
Koffi AKAKPO	DPS / LDB
Mory DIOUSS	DPS / DEDS / BSCM
Bakary DJABA	DPS / DEDS / BRED
Mbacké BA	DPS/ DSECN / CN
Antoine SANKA	DPS/ DSECN / BP
Astou SAGNA	DPS/ DSECN / BEPI
Daouda BALLE	DPS/ DSECN / BEE
Yaye Marième TALL	CS/MEF / Consultant
Ndèye Coura MBAYE	AFDS / UISE
Mactar FALL	AFDS / UACB
Cheikh Sadibou LY	AFDS / UAMF
Babacar NDIAYE	AFDS / U ARC
Waldiodio NDIAYE	CS/MDS
Ousmane KA	CS/MDS
Madame Awa Dianor KA	CS/MDS
Cheikh Oumar FAYE	CS/MDS
Théodomir MULIGO	CS/MDS
Francis Biram GUEYE	AFDS / UAF
Thierno NIANE	CS / MEF
Mayacine CAMARA	CS/MEF
Momar Aly NDIAYE	DIE
Cheikhou LY	DIE
Moustapha NDIAYE	DIE
Boubacar KHOUMA	Consultant intranet / DIE
Amadou GUEYE	Consultant TR / AFDS